

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES.

Revue Littéraire. Artistique et
Economique d'Action régionale



PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS
A SAINT-ÉTIENNE, RUE DE LA PAIX, 1

Juin mil neuf cent vingt-quatre

Prix : trois francs.

Série II. — N° 7

LES AMITIÉS FORÉZIENNES ET VELLAVES

Rédaction et Administration :

TÉLÉPHONE :
10-90

SAINTE-ÉTIENNE
Rue de la Paix, 1

CHEQUES POSTAUX
Compte-Courant
99-33 Lyon

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Directeur : **LOUIS RIMAUD**

Secrétaire de la rédaction :
PAUL COUCHOUD

Rédacteur en chef :
JEAN TENANT

ALBERT BOUDON-LASHERMES
GUY CHASTEL, ALBERT DÉCHELETTE, MARIUS DELOMIER,
JEAN-E. DUFOUR, CÉSAIRE FABRE, ANDRÉ PORTE, AIMÉ REBAUD,
PIERRE VARILLON.

ABONNEMENT ANNUEL : France, 30 francs ; Étranger, 45 francs.

Le numéro, 3 francs.

Un numéro spécimen est adressé sur demande accompagnée de l'envoi de 2 fr. 50 en timbres poste.

SOMMAIRE :

Charles Boy : Le vieux Saint-Etienne (I).....	433
Charles Forot : Poèmes.....	445
Jean Maillon : Les Chapelon (<i>suite</i>).....	447
René Martineau : Conseils.....	462
Edouard Perrin : Le Roman d'une nouvelle Convertie (<i>suite</i>).....	464

LES CHRONIQUES

Par : Jacques Prénat, Louis Rimaud, André Létang, Jean Tenant,
A. Boudon-Lasherme, Louis Pize, Alphonse Germain, Edouard
Borie, Guy Chastel, Georges Deherme, Pierre Bernard.

SALON de COIFFURE
POUR DAMES

* * *

M^{lle} MISSOUX

45, rue de la Bourse, 45

--- SAINT-ETIENNE ---

Spécialiste pour les soins des cheveux
Applications de teintures modernes
Sécurité absolue, Ondulations, Postiches

* * *

PARFUMERIE DE MARQUE

PHOTO-PALETTE

M. ROYET

3, Rue Georges-Teissier, 3

(Ex-rue de la Loire)



FOURNITURES COMPLÈTES

POUR

PHOTOGRAPHIE

PATHÉ-BABY

BEAUX-ARTS

ARTS DÉCORATIFS

« ART ET PHOTO »

REVUE RÉGIONALE ILLUSTRÉE

paraissant le 1^{er} de chaque mois

Le Numéro 0,25. Abonnement 1 an : 2,50

Fourrures **E. MARTHELOT**

L. MOULIN & PETIT, Succrs

6 et 8, rue Rougel-de-Lisle,
et rue Francis-Garnier, 4



SAINT-ETIENNE
R. C. 3501.

•••••
DERNIÈRES CRÉATIONS
•••••

LE PLUS GRAND CHOIX

LES MEILLEURS PRIX

Seule Maison de la Place spécialisée dans la fabrication et la vente
de la **FOURRURE**

LES SUCCESSEURS DE
G. THIÉRY & C^{ie}
Société Anonyme

VÊTEMENTS
POUR HOMMES ET ENFANTS

2 & 4 Place du Peuple. **SAINT-ETIENNE** 20 Rue du Général-Foy.

*L'importance de nos Assortiments dans tous les Articles
nous permet d'assurer à nos Clients :*

LE PLUS GRAND CHOIX LES MEILLEURS PRIX



GRENIER

Opticien diplômé

— — 12, Rue Gambetta

LA MAISON QUI S'IMPOSE

en

~ Optique Médicale ~

Fournisseur des Hôpitaux
et Sociétés de Secours Mutuels

(Cabinet spécial pour l'examen gratuit de la vue)

R. C. Saint-Etienne 2105.

LE VIEUX SAINT-ETIENNE

LES COUVENTS DE FEMMES

De l'ancien Saint-Etienne il reste peu, et ce peu s'en va de jour en jour; eux mêmes les points de repère tendent à devenir méconnaissables. La ville nouvelle a submergé la ville ancienne. C'est un fait, un fait non sans de réels avantages, et c'est la loi inéluctable de tous les organismes vivants. Ceci exposé, il n'est cependant point interdit de se figurer un habitant d'autrefois qui revient et qui se promène parmi nous.

Donc, la dernière héritière du marquisat de Saint-Priest et baronnie de Saint-Etienne, haute et puissante dame Anne Marie de Merle de Beauchamp, épouse de haut et puissant seigneur Pierre Paul Gilbert de Voisins, ressuscite d'entre les morts, elle et son mari. Et ils veulent revoir le domaine qu'ils ont, depuis moins de cent cinquante ans, vendu, fort chèrement d'ailleurs, au roi Louis XVI. Après avoir constaté que de l'antique château de Saint-Priest demeure en place à peine un petit mur de pierres disjointes, ils cherchent à pénétrer dans Saint-Etienne de Furan. Ils y viennent, soit du côté du moulin Bréas, encore visible — mais dont les jours sont comptés — soit du côté de la chapelle de la Monta, dont le dernier vestige — si c'est bien un vestige de son enclos — disparaît en ce moment. De ce côté, par la rue de Lyon, en hésitant à chaque pas, en

se perdant à chacune des croisées de rues, peut-être aboutiront-ils à l'église Notre-Dame. Et ils la reconnaîtront d'abord à sa chaire, œuvre du sculpteur Désiré (1). Mais, de là, peut-on croire qu'ils parviendront sans guide, en s'aidant de leurs seuls souvenirs, jusqu'au portail de de la Grand' Église? N'assombrissons pourtant pas le tableau et reconnaissons qu'il n'en est pas autrement dans beaucoup de nos grandes villes. Leur évolution ne diffère de celle d'ici que par du plus ou par du moins, lorsqu'elle diffère.

Les amis du vieux Saint-Etienne trouveront toujours un vrai charme à y voir revivre ceux qui ne sont plus. Surtout quand il s'agit d'ancêtres assez voisins de nous pour que nous puissions nous reconnaître en eux et quand ils risquent peu ou pas de faire figure d'étrangers en raison de leur trop de lointain. Encore faut-il d'abord découvrir au travers de la nouvelle ville, l'ancien terrain aujourd'hui si peu perceptible à l'œil nu sur lequel se déroula leur existence. Durant le premier tiers du xviii^e se créèrent à Saint-Etienne où il n'y en avait aucun — hormis Valbenoite — deux couvents d'hommes et trois de femmes. Au point de vue qui est le nôtre, la recherche du vieux sol ne saurait mieux commencer que par celle de leurs emplacements, tous les cinq d'une belle étendue. Mais au début d'un entretien dont le Saint-Etienne d'avant 1789 est le sujet, il faut s'accorder sur l'exacte signification de cette expression géographique. Devant pareille obligation force est donc d'ou-

(1) L'acte de décès de Claude Désiré ne s'est pas montré au cours de mes recherches dans les registres de Saint-Etienne et de Notre-Dame. Depuis bien des années était morte sans alliance, sa fille Claudine. Longtemps après la mort de sa fille Agathe, son gendre, en 1704, s'était remarié et, en 1708, on voit Claude suivre le convoi de son petit-fils. Très âgé à cette date, se serait-il retiré auprès de sa fille Antoinette — si elle vivait encore en ce temps là — mariée à un sculpteur de Montbrison? Je livre cette hypothèse pour ce qu'elle vaut, à tout hasard et sans grande conviction.

vrir une parenthèse, sauf à s'empresser de la fermer dès que l'essentiel aura été indiqué.

A la première et lointaine rencontre de ce terme « Saint-Etienne », il désigne expressément une circonscription religieuse, une paroisse. Par la suite, on s'aperçoit que la circonscription religieuse contient en elle une demi-douzaine de circonscriptions civiles dont l'une s'organise assez promptement et les autres moins vite et plus sommairement. Et l'ensemble ainsi constitué persiste jusqu'à la dislocation qui s'est produite totale à une époque voisine de la nôtre. La situation aujourd'hui est analogue à la situation d'autrefois, mais en ordre renversé : c'est la grande circonscription civile qui renferme en son cadre les circonscriptions religieuses de ses seize paroisses.

Un vieux document, conservé par le chanoine de la Mure, et souvent plus ou moins bien reproduit, mentionne très incidemment « la paroisse de Saint-Etienne de Furan (1) ». C'est l'acte de naissance de Saint-Etienne à la vie historique. Il porte la date de 1195. Avant cette date, on ne sait rien des auteurs de ce nouveau-né. Après, pendant un certain temps, on ne sait rien qui soit quelque chose sur ce chétif nouveau né lui-même. Et le champ, puisqu'il était vide, devint fertile en hypothèses. Parcouru par des hommes ayant le sens de la critique historique — il y en a eu — le champ a fourni une récolte d'aperçus qui laissent l'impression d'être un reflet de la vérité. Parcouru par des personnes qui ne soupçonnent même pas l'existence d'une critique historique — il n'en a pas manqué, — ce champ s'est trouvé, chaque fois, envahi par un peu plus de mau-

(1) Il s'agit de la reconnaissance par les autorités d'une récente donation de terrains en vue de la fondation de l'abbaye de Valbenoite. Ces terrains, est-il écrit, sont situés « *in parochia sancti Stephani de Furano.* » Jean-Marie de La Mure (1616-1675) né à Roanne, mort à Montbrison, consacra son existence à l'histoire du Forez « dont il a feuilleté et digéré tous les titres » suivant les expressions attribuées à Le Laboureur.

vaises herbes. Ceci — est-il bien nécessaire de le déclarer? — s'applique uniquement à des ouvrages du passé. Et puis ceci n'est plus dans le cadre de la parenthèse.

Dès que ses linéaments peuvent être perçus et, plus tard, lorsqu'ils deviennent parfaitement visibles, la paroisse de Saint-Etienne de Furan frappe par son étendue. Et les limites de cette étendue n'ont pas très sensiblement varié. Certes, au cours des âges, il s'est produit d'inévitables rectifications de frontières (1). Mais, pour l'objet qui nous occupe, ces variantes ne sauraient influencer nos conclusions. Le territoire de l'antique paroisse correspondait au territoire de la ville actuelle avec, en plus, un prolongement vers Planfoy et un autre vers la Ricamarie. Les anciennes chroniques enregistrent une amusante affirmation passée en proverbe dans le pays : « Saint Eustache à Paris, Saint Nizier à Lyon, et Saint-Etienne du Forez sont les trois plus fortes cures de France ». Et un de nos annalistes très monté contre son curé qu'il accuse de multiples imperfections, notamment de manquer de générosité, fournit un curieux détail. Il lui reproche aigrement d'être le seul curé de Saint-Etienne n'ayant pas au moins un cheval, sinon deux, afin d'assurer le service religieux extérieur. Et il revient plusieurs fois sur cette histoire de cheval. Du reste dans les registres paroissiaux il est possible de lire les noms de la plupart des quartiers de la périphérie. Il n'est même pas rare de trouver un curé de Saint-Jean-de-Bonnefonds ou de Saint-Genest-Lerpt qui, par des jours de gros froid, consent à baptiser un enfant, parce que les parents sont plus à portée de lui que de leur église à Saint-Etienne. Ainsi expliquée, cette paroisse dura jusqu'en 1670. La moitié

(1) Et même jusqu'au 3 germinal an VI — 28 mars 1798 — où la commune de la Tour se plaint amèrement de celle d'Outrefurens, laquelle empiète sur son territoire.

de son territoire — celui de la rive droite du Furan — devint alors, une *annexe* ou *succursale*, dénommée Notre-Dame, maintenue sous l'obédience de Saint-Etienne. C'est seulement en 1754 qu'il lui fut donné un curé et que la séparation devint complète. Au fond — même avec ses deux églises et ses deux pasteurs, sur la fin de son existence — la grande paroisse de Saint-Etienne-de-Furan, en tant que cadre historique, commence pour nous avec l'acte de 1195 et se termine à la Révolution.

A l'époque d'Aymard de St-Priest, l'ami d'Henri IV, comme à celle de Gilbert de Voisins, le vendeur à gros prix de cette seigneurie à Louis XVI, pour celui qui regardait du dehors, ville et paroisse cela ne faisait qu'un. Mais pour qui regardait du dedans il n'en allait point ainsi. Le bourg, sous Charles IX, sans doute, reçut le titre de ville, tandis que les « hameaux », délaissant cette appellation rurale, adoptèrent la dénomination de « parcelle ». On disait, au civil : « Saint-Etienne et ses parcelles », ce qui signifiait la ville et puis Montaud, Outrefurens, Valbenoîte, Furet-la-Valette et encore la Métare. Les gens du fisc, eux, usaient d'une autre expression, ils écrivaient sur leurs registres que la paroisse de Saint-Etienne formait « six communautés ». Et les cinq en dehors de la ville, atteinte d'un particularisme à outrance, qui surprend de prime abord, faisaient bande à part. Le rêve qu'à diverses époques ont pu caresser les échevins de former dans le cadre de la paroisse une grande ville de Saint-Etienne, se heurta, même en 1790, à la résistance des parcelles. L'organisation communale de la fin du XVIII^e siècle fit de ces cinq parcelles les trois communes de Montaud, Outrefurens, Valbenoîte et, plus tard, pendant quelques années, celle de Beaubrun. Il faut arriver à 1855 pour que la grande ville se constitue par leur réunion.

Cette résistance avait des raisons diverses et, entre autres, on le devine, des raisons d'ordre fiscal. Les détails, ici, nous mèneraient trop loin. Un passage du *Mémoire* de Duguet, curé de Feurs, qui écrivait au xviii^e siècle, répandra sur le sujet suffisante clarté, je crois. Notre voisin explique que sa paroisse compte trois parcelles : celle de Feurs, la principale, puis celles de la Motte et de Randans, et que Feurs est un lieu d'étapes. Puis il ajoute : « On s'est efforcé, en divers temps, d'étendre le logement des troupes hors de la parcelle de Feurs dans le reste de la paroisse » ; mais ce fut toujours sans succès, « les particuliers qui y prenaient intérêt à cause de leurs domaines » l'ayant empêché. « D'ailleurs, les habitants de la Motte et de Randans ne pouvaient pas reconnaître la juridiction des maire et consuls de Feurs ». Et ceci est très clair : raisons d'intérêts, les parcelles ou quelques-unes d'entre elles ne participant pas à toutes les charges de la ville, et aussi raisons d'amour propre, de certaine indépendance, si l'on préfère. Ces raisons quand elles se mettent à intervenir sont vite irraisonnables et dès lors irréductibles.

Peut-être aurait-on le désir de savoir quelle était la population de la paroisse de Saint-Etienne. A la fin du xviii^e siècle « Saint-Etienne et ses parcelles » comptaient 28.140 habitants. C'était une ville qui figurait en très bon rang parmi les principales de la France. Sur ce sujet, il y aurait à dire bien des choses allant à l'encontre de bien des idées reçues.

Mais il est temps de fermer la parenthèse.

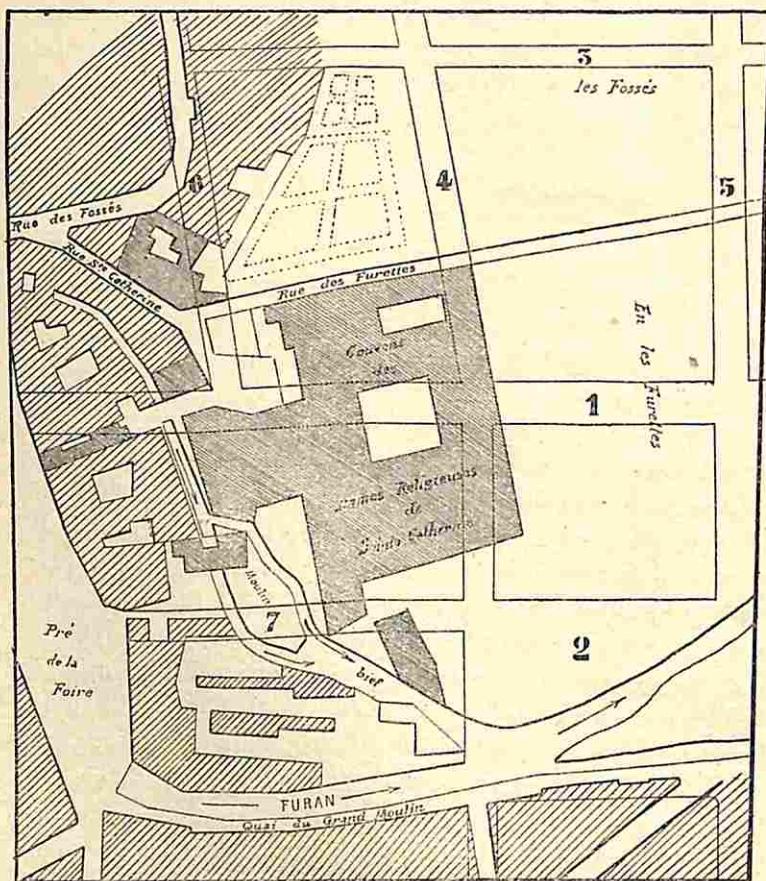
Les cinq couvents créés dans le premier tiers du xvii^e siècle furent par ordre chronologique ceux des Minimes, des Dominicaines, des Capucins, des Visitandines et des Ursulines. Les pages qui suivent sont consacrées aux emplacements des trois couvents de femmes. Le vieux plan terrier de Saint-Etienne n'a pas toujours cadastré rigoureusement les propriétés bâties ou non

bâties. Et, d'autre part, beaucoup des voies nouvelles en ont usé si librement avec les anciens tracés qu'elles se trouvent parfois, peut-on dire, en marge. Sous cette double réserve, il est cependant possible de reconstituer sur place les limites des « enclos » monastiques. Les voici d'abord pour les trois couvents des Dames de Sainte-Catherine, de la Visitation et de Sainte-Ursule.

LES DAMES DE SAINTE-CATHERINE

Pendant près de deux siècles un monastère de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique sous le vocable, de Sainte-Catherine de Sienna a existé dans notre ville. Aujourd'hui, la rue de Foy traverse son emplacement de part en part.

Ce couvent fut un des établissements religieux érigés sous le ministère d'Antoine de Moranvillers, curé de la Grand'Eglise pendant 29 ans (1597-1626). L'acte officiel de sa fondation, après bien des pourparlers, est indiqué à la date du 15 novembre 1615. Les premières fondatrices, au nombre de neuf, venaient du monastère du Puy qui fut la maison mère de quelques autres dans la région. Elles se fixèrent d'abord au quartier appelé maintenant des « Ursules ». C'est en 1635, qu'un riche marchand, du nom de Jean Métare, leur acheta ce premier établissement. A leur place, il y installa, à ses frais, des religieuses de Sainte-Ursule, demandées à leur maison de Saint-Chamond, pour venir ici se consacrer à l'instruction gratuite des jeunes filles. Les dames de Sainte-Catherine se transportèrent alors dans le monastère qui nous intéresse en ce moment, et où elles se trouvaient encore, au nombre de 36, lors de la dispersion des ordres religieux en 1792. Comme dans toutes les communautés de « contemplatives » — à qui leurs ressources le permettent — elles ont prodigué des soins particuliers à leur chapelle, et Claude Désiré y a



LÉGENDE

1 : Rue du Général Foy — 2 : Place Dorian — 3 : Rue de la Bourse —
 4 : Rue Georges Teissier (rue de la Loire) — 5 : Rue Michel-Rondet (des
 Jardins) — 6 : Rue Sainte-Catherine — 7 : Rue de la Comédie.

construit le buffet d'orgue, ainsi que M. André Granger l'a établi récemment. La jolie chaire de la Grand' Eglise passe pour provenir de l'ancienne chapelle des Capucins de la rue Tarentaize, mais d'après de nouveaux renseignements, elle proviendrait de celle de Sainte-Catherine. Serait-ce une œuvre de Claude Désiré? C'est à rechercher.

De tout cela, plus rien de visible ne reste à travers les constructions et les rues nouvelles qui occupent l'emplacement du monastère. Il subsiste seulement les indications du dernier plan-terrier de Saint-Etienne au XVIII^e siècle, des pièces d'archives et quelques procès-verbaux d'acquisition ou de lotissement des terrains après leur aliénation. Et il reste comme souvenir le nom de Sainte-Catherine gardé par une rue et par un passage. Pour ceux qui, accordant volontiers une minute d'attention à ces sortes de sujets, voudraient connaître la situation des bâtiments conventuels et leurs annexes immédiates, voici une description succincte. Elle doit cependant permettre de se rendre suffisamment compte de ce que le vieux plan désigne sous la rubrique « Enclos des Dames de Sainte-Catherine ». C'est de cet « enclos » que nous nous occupons.

A l'angle nord de nos rues Sainte-Catherine et de Foy, partie sur le sol même de ces rues, partie sur l'emplacement de la maison basse après la maison Mehié, existait une place de forme assez irrégulière. A l'extrémité de cette place la plus éloignée de la rue de Foy, est mentionné comme propriété des religieuses un petit carré marqué de quatre arbres. C'était sans doute un jardinet du genre de ce que nous appellerions aujourd'hui un square. A ce square aboutissait une courte rue venant obliquement de la vieille rue des Fossés. Et de là aussi, entre les actuelles rues de Foy et de la Bourse, en partait une autre droite, longue et parallèle approximativement.

La première, celle qui venait des Fossés, mettait donc en communication le couvent avec la Grand' Place ou Pré de la Foire, maintenant la place du Peuple. Une entrée du couvent semble avoir existé en face du débouché de la rue. Cette rue est facile à retrouver, son tracé n'ayant pas changé et c'est elle qui, alors, portait le nom de « rue Sainte-Catherine ». Nos parents immédiats, et nous-mêmes, nous l'avons connue sous celui de « rue des Furettes » dont on la dépouilla en 1892. A cette date, les habitants supplièrent la municipalité de faire disparaître cette dénomination qu'ils avaient pour très désagréable. Satisfaction leur fut donnée presque aussitôt. Elle devint la « petite rue de la Ville », puis finalement « rue de la Ville » dont on la considéra, malgré son coude, comme la suite et fin. Une petite borne-fontaine signale cette fin à son arrivée dans l'actuelle rue Sainte-Catherine. Les raisons des habitants pouvaient être valables au moment où ils les donnaient et il est inutile d'insister. Tout de même, à l'extrémité de la cité, vers Valbenoîte, coule un ruisseau du nom de Furet, et le nom de ce ruisseau aidait à désigner une des parcelles de la ville, celle de « Furet-la-Valette ». Ici, au cœur du royaume de « la mère Furan », avec ses bras, ses biefs, ses îlots, ses ponts et même ses moulins, quoi de surprenant que ce territoire figure au terrier sous la rubrique de « En les Furettes ». En tout cas, pareille constatation, qui ressemble à une explication, mérite d'être retenue plutôt que les faciles plaisanteries imaginées autour de cette expression nullement moderne.

L'autre rue, commençant au petit square où se terminait celle de Sainte-Catherine — l'ancienne — s'appelait « rue des Furettes ». Son tracé suivait la même direction que nos rues de la Bourse et de Foy pour se perdre « en Mi-Carême, dans les ronces » comme dit un vieil acte d'acquisition de terrain. Entre les présentes

rues Sainte-Catherine et Georges Teissier — récemment encore rue de la Loire — cette première rue des Furettes longeait la partie de « l'Enclos » occupée par les bâtiments, et entre nos rues Georges Teissier et Michel Rondet — récemment encore rue des Jardins — longeait la partie dite « En les Furettes » occupée par une portion des jardins. A ce point, situé proche du Casino, une ligne droite ou plus exactement un mur perpendiculaire formait la clôture, au nord, jusqu'à sa rencontre avec le lit du Furan, à l'entrée de notre place Dorian. La ligne de clôture suivait alors ce lit jusqu'à l'endroit où il reçoit le bief vers l'angle des rues Camille-Colard et Grand-Moulin. De là, elle remontait au bord de ce bief, à travers notre passage Sainte-Catherine et plus haut que la rue de Foy. Entre le moulin appartenant aux religieuses, situé dans un îlot, et notre place du Peuple, une communication existait à l'entrée de notre rue de la Comédie. Il y avait là un pont ou, comme on disait alors, une voûte.

Très vaste était donc l'enclos de Sainte-Catherine, et il nous paraît d'autant plus vaste que nous l'entrevoions à travers les si nombreuses constructions dont il est aujourd'hui recouvert. Mais il ne faut pas oublier qu'il constituait alors une sorte de propriété de banlieue, et, peut-être, dans ce qui est aujourd'hui la banlieue immédiate de la ville trouverait-on une propriété d'étendue équivalente. Néanmoins, il faut en convenir, le développement de la cité en cette direction — une des rares demeures ouvertes à cette époque — se trouva obstrué. Et les consuls auraient pu sans trop de difficultés aider les religieuses à acquérir ailleurs une place aussi propice à leur nouvel établissement.

Que de choses seraient à dire sur l'origine de bien des noms de rues! Tout le monde, chez nous, heureusement, n'a pas l'esprit coiffé à cette mode exotique désignant les rues, comme les maisons, par un simple

numéro. Chez nous, d'après une tradition plusieurs fois séculaire, les rues, les places et les quartiers portent un nom propre qui jadis était le plus souvent donné par la voix populaire, et qui s'est perpétué plus ou moins intégralement jusqu'à notre époque. Une étude bien faite de la plupart de ces anciens noms apporterait une curieuse contribution à l'histoire. Lorsqu'elles rencontrent des désignations ayant en leur faveur une vénérable antiquité, les municipalités se montrent intelligentes et elles s'honorent en n'y touchant point sans une vraie nécessité. Ainsi, autour de nous, les vieux noms de Mi-Carême et du Mont d'Or, de Sainte-Catherine et des Ursules, de Roannel et de Polignais. Et, à cet égard, il est à remarquer combien l'édilité de la ville de Paris conserve encore d'appellations du temps passé.

(A suivre).

CHARLES BOY.

POÈMES

*Paysage plein de douceur
Sous la buée,
Plein de grâces et de langueur
Où la souvenance est la sœur
De la nuée....*

*— Assez rêver !
L'Ombre illusoire
Dans ta mémoire
Va se lever.*

*— Tout le site accueille le songe :
Comment bannir
Le charme où cette heure nous plonge,
L'oser quand ce vague prolonge
Le souvenir ?*

*— Oui, mon cœur, ose !
Il faut vouloir
Chasser la cause
Du désespoir.*

*— Si certaines mélancolies
Sont des poisons
Et font nos âmes amollies,
Allez, allez, belles folies,
Dans vos prisons.*

*Allez, allez, nous voulons vivre !
Notre sang bout.
Pour savoir le secret d'un livre,
Vous savez bien qu'il faut poursuivre
Jusques au bout !*

*Oublions un destin changeant,
D'un vin du Rhône égaie un verre
Et si demain nous est sévère
Qu'aujourd'hui nous soit indulgent !*

*Que le vin coule et la soirée
Se parfume aux fleurs de ton sein :
Vois nos monts encrer leur dessin
Sur un ciel de pourpre moirée.*

*Déjà meurt le regret subtil
D'un désir plus grand que la terre,
Verse ; l'ivresse est salutaire
Et pour nous demain viendra-t-il ?*

CHARLES FOROT.

UNE FAMILLE DE POÈTES STÉPHANOIS
AU XVII^e SIÈCLE

LES CHAPELON

(Suite)

La meilleure œuvre de Jacques Chapelon fut assurément son fils Antoine. Il lui donna, en même temps que la vie, la verve poétique, la force comique et un rare talent d'observateur. La nature se plut à montrer plus de générosité pour le fils que pour le père. Comment un homme, si bien doué, qui devait écrire avec tant de facilité, n'a-t-il laissé qu'une œuvre si restreinte? Peut-être avons-nous à regretter la perte de nombreuses poésies que lui-même, dans sa modestie, n'a pas publiées, et que la mémoire ingrate de ses compatriotes n'a pas retenues. Il faut se souvenir aussi qu'il est mort prématurément. Et ce fait, qui suppose une santé précaire, expliquerait la place prépondérante qu'occupe l'idée de la mort dans son œuvre principale, presque unique : *La fin admirabla et remarquabla de Denys Bobrun*.

Rassure-toi, lecteur, qui n'aimes pas les sujets tristes. Ce poème macabre est une des plus joyeuses farces qui aient jamais été écrites. Quoi! rire en présence de la mort? Ce n'est point, chez Chapelon, manque de respect à l'inexorable dame Porte-faux. Mais il la traite

comme le faisaient les imagiers de nos cathédrales, les peintres des danses macabres. Il a pour elle les sentiments d'un fervent chrétien pour qui elle n'est pas une chute angoissée dans le néant mais l'aurore d'une autre vie que sa foi lui promet meilleure et immortelle. L'influence des poètes païens avait imprégné les œuvres de nos humanistes d'un pessimisme voluptueux et triste. Rien de tel chez Antoine Chapelon, qui ne connaît vraisemblablement ni les grecs, ni les latins, ni la Pléiade. Il est en retard, lui et ses compatriotes, de quelques siècles. Il est encore un homme du moyen âge, de cette époque où la religion seule formait les âmes, où la vie était une méditation de la mort, mais une méditation sereine et joyeuse et détachée. « O mort, où sont tes aiguillons ? » Voilà justement la conception chrétienne qui, à défaut d'un système philosophique plus ou moins prétentieux et artificiel, donne aux poèmes de cet ignorant une haute signification et un sérieux profond que dissimule à peine une forme naïve et plaisante.

Le poète retrace successivement la vieillesse de Denis Bobrun, ses transes, sa contrition, son inventaire, ses legs, ses adieux. Régis Chantelauze, dans l'étude érudite qu'il consacre à notre poète, lui reproche la composition défectueuse de son œuvre. Il aurait voulu que les différents tableaux fussent présentés dans un ordre plus logique. J'avoue ne pas être très sensible à ce défaut. Au surplus, s'il est réel, rappelons-nous que Chapelon n'a rien d'un classique. Il suit la nature et son inspiration. L'ordre et la méthode ne sont pas toujours compatibles avec la force, l'originalité d'un esprit qui connaît la vie, non la littérature.

Quelle vérité, en effet, dans la description de la vieillesse de Bobrun ! Les écrivains, qui s'intitulent naturalistes, font de vains efforts pour la retrouver, la nature. Mais les souvenirs obsédants des livres lus et relus, le souci de la renommée littéraire s'interposent entre leur

NEUVES AUTOMOBILES OCCASIONS

RÉPARATIONS — FOURNITURES DE TOUS ACCESSOIRES

SPORTING-GARAGE

TÉLÉPHONE : 12-70
R. C. St-Etienne 15725

AGENCES EXCLUSIVES & RÉGIONALES DES AUTOMOBILES

“ UNIC & DELAHAYE ” — VOITURETTES & CYCLECAR “ SÉNÉCHAL ”

S. LAGIER & C^{IE}
SAINT-ETIENNE

MAGASIN D'EXPOSITION : 36, RUE MICHELET
BUREAUX, ATELIERS & GARAGE : 6, RUE DE LA CHARITÉ
OUVERT NUIT ET JOUR

INSTITUT MÉDICAL DES AGENTS PHYSIQUES
J. POURTIER DIRECTEUR, PROFESSEUR DIPLOMÉ

13, rue de la Loire, SAINT-ETIENNE — Téléphone : 45-25

GYMNASTIQUE RESPIRATOIRE, SUÉDOISE, MÉDICALE ET ORTHOPÉDIQUE

TRAITEMENT DES DÉVIATIONS DE LA TAILLE

DOUCHES MÉDICALES, HYGIÉNIQUES ET D'AIR CHAUD — CURES D'AMAIGRISSEMENT

☞ MASSAGE MANUEL ET VIBRATEUR ÉLECTRIQUE — MASSAGES SOUS L'EAU ☞
BAINS GÉNÉRAUX ET LOCAUX DE LUMIÈRE BLANCHE ET COLORÉE

MÉCANOTHÉRAPIE

Salles pour Dames et Enfants — Personnel féminin attaché à l'Établissement. (Chauffage central).
M. POURTIER, se tenant en relations constantes avec le médecin-traitant, exécutera scrupuleusement les ordonnances de MM. les Docteurs. Il établira avec eux les formules les plus efficaces pour les traitements par les agents physiques combinés.

C'est à la

CHEMISERIE

“ **MILLÉ** ”

RIVAGEON, Succr

9, rue Général-Foy, SAINT-ETIENNE

Que vous trouverez

**LE PLUS BEAU CHOIX DE
CRAVATES ET CHEMISES**

Bonneterie - Ganterie

Les Dernières
Nouveautés

Seul dépositaire du linge **EVER CLEAN**

R. C. St-Etienne 12076



AU MOBILIER

SOUDEVIE Fils

A. SCÉTI NEVEU, SUCESSEUR

17, rue Gambetta — SAINT-ETIENNE

R. C. St-Etienne 12.746

GRAND CHOIX DE :
PETITS MEUBLES FANTAISIE
LUSTRES
ET LAMPES ÉLECTRIQUES
OBJETS D'ART
MOBILIERS COMPLETS
TAPIS, TENTURES
LINOLÉUMS, VITRAUX

EXPOSITION PERMANENTE

Devis sur demande - Réparations

AU MÉNESTREL

PIANOS - ORGUES - MUSIQUE

MAISON

PERACCHIO

5, Rue de la Paix

SAINTE-TIENNE

R. C. St-Etienne 7.039

- ERARD - PLEYEL - GAVEAU -
PIANOLA - PIANO AEOLIAN, etc.
- ACCORDS - RÉPARATIONS -

LIBRAIRIE CHEVALIER DUBOUCHÉ ET FRÈRES, Successeurs

2, Rue du Général-Foy, 2

SAINTE-TIENNE

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS
— — LIVRES CLASSIQUES — —
::: OUVRAGES TECHNIQUES :::

Ouvrages Locaux et Régionaux

ACHAT AU COMPTANT DE :
BIBLIOTHÈQUES & LOTS DE LIVRES

ANCIENS & MODERNES

R. C. St-Etienne 7.047

œil et cette nature, et ils n'en voient, ils n'en peignent qu'une image déformée. Chapelon, qui est sans lettres et sans prétention réalise une transcription parfaite et saisissante de la vie. Voyez ce vieillard :

*Portou me dent et mou ζιο dins me saque,...
 Touta la not je ne fouai que crâlier,
 Jalou de fret au carou dou fouïer....
 L'aigua do ζιο defiale gouta à goutâ,
 Et de mon naz y tombe dins ma soupâ.
 Marchou courba, mon dô s'eyt arrondi,
 Ma barbe est blanchi, et mon groin est fronci...
 Mou ζιο sont creux, me ζoureille ant de mousse,
 Mon ventre est blet et semble una panoussa;
 Mon estomac fiolo comma un rachat,
 Et mous pourmons se fondont en crachat.*

« Je porte mes dents et mes yeux dans mes poches. Toute la nuit je ne fais que cracher, gelé de froid au carreau du foyer... L'eau de mes yeux coule goutte à goutte, et, de mon nez tombe dans ma soupe. Je marche courbé, mon dos s'est arrondi; ma barbe est blanche et ma figure ridée. Mes yeux sont creux, mes oreilles ont de la mousse. Mon ventre est blet et ressemble à un chiffon. Mon estomac siffle comme un milan, et mes poumons se fondent en crachats ».

On ne trouverait guère que chez certains peintres espagnols un réalisme comparable à celui-ci. Et je laisse au lecteur le soin d'aller chercher dans l'œuvre même certains autres détails que se permet d'exprimer le patois, aussi impudent que le latin si décrié... Bobrun est bien malade, Bobrun va mourir. Par une fiction originale — et c'est la seule part de fantaisie dans ce poème d'une brutale vérité — l'auteur suppose que le moribond, encore très lucide, assiste aux préparatifs de son enterrement et à sa propre veillée funèbre. Les

voisines arrivent, suivies du marchand de cierges, des marguilliers et de tous les sonneurs de cloche :

*Je vio sourtir lou plus matru lencio (drap)
« Par m'envourpa et la tête et lou quio. »*

On prend ses dispositions pour passer la nuit le plus commodément possible : jeu de la savate (passée de main en main), les pots de vin, à minuit chansons que par respect, selon l'usage, on ira chanter dehors, enfin réveillon qui ne se peut faire que dans la maison. Trouverait-on aujourd'hui, à Saint-Etienne, des survivances de coutumes si naïves? Elles sont, je pense, abolies. La décence y a gagné, sinon la franchise. Bobrun se retournant, voit quatre porteurs à l'échine forte, deux chantres qui songent aux bons coups qu'ils boiront au retour de l'office. Les « campanaires » (sonneurs) trouvent qu'on les fait bien attendre. Pourtant ils ne demandent qu'à travailler et ne sont pas exigeants. L'un d'eux déclare :

*Pour pot de vin avoi quatre ou cinq so,
Je fouetarai Bobrun dedans lou cro (trou).*

Arrive le prêtre qui promet de chanter comme il sera payé, et discute minutieusement le prix de l'office. Bref, ils sont tous là à guetter « ma charougnny », prêts, s'il n'y a rien à manger, du moins à la « rongie ». Quant à la femme, elle pleure « par semblant », mais voudrait par les deux pieds le tirer dehors. Et tout cela sur un ton résigné, moqueur, dans le rythme léger du vers de dix syllabes — moins sautillant, il est vrai, que l'inimitable quatrain du bon La Fontaine :

*Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte ;
Un curé s'en allait gaiement
Enterrer le mort au plus vite.*

Bobrun se tourne vers la muraille et confesse à Dieu

ses péchés : les excès de Bacchus et de Vénus, les saouleries, les tromperies :

*Mais lava bien totes les peccadilles
Que j'arin fat avouai les gentes filles.*

Suivent des pensées édifiantes, des élans de piété. Notre poète passe avec une aisance admirable du plaisant au sérieux. Telle est la vie. Poètes romantiques, qui aspiriez si justement à cette alliance du « tragique » et du « grotesque », c'est chez les Chapelon, et tous les les poètes populaires qu'il fallait aller chercher des modèles.

L'inventaire de Bobrun, comme l'énumération de ses legs ne manquent pas de pittoresque ni d'esprit. Nous avons déjà vu Jacques Chapelon exploiter cette veine poétique. Son fils ne l'épuisera pas, car le petit-fils Jean y trouvera encore les matériaux, pas très neufs en vérité, du *Testament de Jacques Belle-Mine*. Parmi les mille vieilleries qui encombrent le modeste logis de Bobrun, je note une bibliothèque

Qu'est ordonna tant si po à la grecque.

Les livres qui la composent, ce sont des recueils de chansons nouvelles, des adaptations populaires de chansons de gestes : maigre butin pour l'intelligence. La bibliothèque d'Antoine Chapelon était-elle plus riche?... Bobrun désigne ses héritiers, sans oublier « tous les vauriens qu'on appelle Police ». Précaution utile, sans quoi la Justice et les « raccords » (décidément ils ont mauvaise presse en ce temps là) feraient main basse sur toutes ces reliques.

La conscience purgée, ses héritiers nommés, ce qui n'est pas, dit-il, un badinage, notre homme fait ses adieux.

*Adio parens, amis et braves gens,
Adio parocchi, àdio tous lous couvents,
Adio fenon, adio pra de la feyri...*

*Adio Montaud, adio la crouey-courèta,
Lou cré de Roch, Santi-Barba Guelata,
Adio Santiève... ah ! mon pays natal!*

Quelle force, quelle émotion dans ce cri du cœur ! Chose curieuse : pour livrer le plus intime de son âme, son patois familier ne lui a pas paru suffisant. Seul le français était digne d'exprimer un si profond sentiment. Et c'est dans le langage de la grande patrie qu'il dit son amour pour la petite patrie.

Pauvre Santiève, continue Bobrun. Les muses s'en sont allées, la gaieté aussi. Plus de sérénades ni de mascarades.

*Au lio de faire et chansons et biaux vers,
Semblont toujours qu'ey sortont dos enfers.*

Il fallait vraiment que cette misère fût réelle pour provoquer les plaintes de ces gais compagnons, toujours disposés à extraire de la vie et même de la mort les éléments joyeux qu'elles peuvent comporter. Bobrun d'ailleurs ne s'est jamais laissé abattre, et il termine en exhortant son ami Mâmon à « se tenir joyeux pour pouvoir vivre heureux ».

Antoine Chapelon a écrit quelques épigrammes en français ou en patois, fort spirituelles, et des chansons, trop peu nombreuses hélas ! où sont glorifiés, suivant l'usage, le vin et l'amour. Il a laissé aussi un dialogue d'un haut comique sur les avantages et inconvénients du mariage : *Caracterou de le filles qui se volent maria*. Il met en scène un vieillard expérimenté, maître Pinguet et un jeune homme prêt à « faire froumaille » (se fiancer). Béal, le damoiseau, est tout fier de faire « iquai co ». L'autre l'avertit des déboires qui l'attendent, et trace un portrait satirique et savoureux des filles qui s'attifent et se pomponnent et rentrent leurs griffes pour prendre les garçons dans leurs filets. Mais, une fois épousées, quelle existence !

*A pena zo sont y un mey ou cinq semana,
 Qu'ey commençont déjà à plaindre leur fontana (estomac).
 Y prenont mâ de coeur, ne fant que rejeta.
 Et trovont ren de bon par se ravigota.
 Y mingeont de pialoussa ou ben de fruiti verda :
 Si ey l'amavont, bentôt y mingeariant de.....
 Tout de siôta vou veu leur sein se devala,
 Leur pay (peau) devenir neyri, et leur ventrou s'enfla.
 Dret au bout de no mey la famille s'augmente ;
 Sans manquas y t'en vant crachie un tous lous ans.*

L'impitoyable Pinguet en dit tant et tant que Béal se déclare convaincu et renonce à se marier. Il ne tiendra pas son serment, soyez-en sûrs, car une misogynie d'aussi bonne humeur n'a pas de racines profondes.

En tout cas, Antoine Chapelon s'est marié, lui. Il eut trois fils et deux filles. Celles-ci, pour faire mentir leur père, ou plutôt à cause de la simplicité de leur âme et de leur manque d'attraits, n'engendrèrent aucun garçon. Elles vieillirent sagement et modestement, heureuses de soigner leur mère « la grosse Chapeloune » et leur frère Jean, prêtre et poète. Le coutelier Antoine Chapelon vivait dans l'aisance. Il fabriquait, repassait et vendait des couteaux et tous instruments coupants. Le commerce prospérait. La famille était heureuse. On avait maison à la ville et maison à la campagne, au lieu dit Mâmon, d'où le surnom de Mâmon donné au marchand. Les bonnes soirées qu'on devait passer, lorsque, le travail fini, voisins et amis — ils étaient nombreux — venaient déguster les vers — et les verres — du généreux forgeron. L'abbé Chauve rappelle que le père de Rollin était coutelier lui aussi. Il n'a point songé à un autre rapprochement qui est plus significatif. Le coutelier de Langres, père de Diderot, devait ressembler à celui de Saint-Etienne. Même milieu d'artisans travailleurs, doués de rares qualités d'intelligence et de cœur, simples et francs, plein d'une verve gauloise, qui n'exclut pas une foncière bonté. Le créateur de l'Encyclopédie garde une

physionomie originale parmi ses collaborateurs les philosophes, raisonneurs secs et froids. Il n'avait jamais brisé les liens qui l'attachaient à Langres et à sa famille, comme le prouvent ses lettres émues à M^{lle} Volland.

Jean Chapelon est resté encore bien plus fidèle à son milieu. Malheureusement la mort prématurée de son père le priva trop tôt d'un éducateur et d'un maître ès-poésie. Je ne parle pas de l'art d'aiguiser les couteaux. Le père avait-il l'intention de l'apprendre à son fils Jean? Celui-ci, de bonne heure, avait manifesté de brillantes dispositions pour l'étude. Le métier paternel paraissait convenir plutôt aux deux autres fils, moins doués. Le foyer, privé de son chef, connut la gêne. Il fallut se défaire de la maison de Mâmon, et quitter la demeure de la rue Polignais, pour émigrer dans la triste ruelle des Fossés. Des tuteurs indéliçats abusèrent de la faiblesse d'une veuve désemparée avec ses jeunes enfants. Le fisc, par un abus difficile à concevoir, exigeait de cette femme ruinée le paiement de la taille. Et il fallut tout le talent et moult démarches de Jean Chapelon pour faire cesser cette iniquité. Elle n'était pas un fait isolé dans ces temps troublés, où les malheureux contribuables sans protection étaient soumis aux vexations combinées du pouvoir seigneurial et de l'autorité royale, en lutte ouverte, et qui se disputaient les dépouilles de leurs administrés. Peut-être faut-il admettre aussi que la verve, parfois mordante, des Chapelon avait éveillé des antipathies et provoqué des vengeances.

Mais Jean Chapelon était encore trop jeune pour solliciter des protecteurs. Des amis fidèles de son père, peut-être un prêtre de la paroisse de Saint-Etienne (celle de Notre-Dame ne fut fondée qu'en 1669) firent entrer l'enfant, né en 1648, ou collègue des Oratoriens de Montbrison. On peut supposer qu'il y resta de 1658 à 1666. Il fit de solides études classiques, comme on en faisait à

cette époque chez ces excellents éducateurs. Il y apprit le latin et la philosophie. Dans deux poèmes intitulés *Conclusion d'une thèse à Noutre Dama de Graci*, il montre sa vive reconnaissance pour ses anciens maîtres, et s'il raille agréablement Platon, Socrate, Sénèque et le triste Héraclite, n'est-ce pas une preuve qu'il avait étudié peu ou prou leurs doctrines ?

Jean Chapelon a terminé ses études de théologie. Il est clerc. Il ne lui manque plus que l'ordination pour être reçu à bras ouverts dans la Société de Saint-Etienne. On nommait ainsi les prêtres qui, sous la houlette du fameux et bienfaisant curé Colombet, assuraient le service de la paroisse Saint-Etienne, la Grand, comme on dit encore. Que se passa-t-il ? Jean Chapelon voulut-il éprouver ou consolider sa vocation par un pèlerinage à Rome ? Cédait-il simplement au désir de voir du pays et de visiter une terre fertile en chefs-d'œuvre, renommée par les charmes de son climat et qui attirait tant de français au xvii^e siècle ? Il partit un beau matin, lesté d'un modeste viatique. Sa mère, dit l'abbé Chauve, avait à son insu caché quelques pièces d'or dans la doublure de son habit de voyage. Le plus jeune de ses frères l'accompagnait : c'était un nomade qui finit par se fixer à l'étranger. L'autre frère était soldat, pas très dégourdi au témoignage de notre poète. Son temps fini, il rentra à Saint-Etienne, devint coutelier et sergent de la milice communale. Il fonda une famille. L'abbé Chauve connut un de ses descendants, dont il fait grand éloge. Mais la veine poétique était tarie.

Voici nos jeunes gens en route pour Rome, à pied, car les diligences sont bien ruineuses et ces boîtes cahotantes, inconfortables ne permettent pas d'admirer à loisir le paysage. A Gênes, grand malheur : Jean égare son frère. Désolation, vaines recherches. Enfin, il prend le parti de continuer jusqu'à Rome, où l'étourdi aura peut-être l'idée de se rendre seul. Le triste voyage est

rendu supportable par la compagnie de trois nobles véni-
tiens qu'intéressent la physionomie et la conversation
du jeune français. A Rome, parmi les splendeurs de la
ville papale, et les ruines antiques à peine découvertes,
il fut bientôt saisi de cette nostalgie qui, un siècle
avant, arrachait de si émouvantes plaintes à Joachim du
Bellay. Au lieu de pleurer — voyez la différence des
tempéraments — Chapelon résolut de chercher un com-
patriote qui lui rendrait moins vif le regret de son pays
natal. Il alla se porter à l'entrée de l'église St-Pierre
et, avec une patience incroyable qui méritait le succès,
il interpellait tous ceux qui venaient faire leurs dévo-
tions. Il prononçait une phrase d'une belle simplicité et
que connaissent tous les vieux stéphanois. Parmi les
anecdotes que l'histoire ou la légende prêtent généreu-
sement à Chapelon, celle-ci risque fort d'être authen-
tique. Un jour, un pèlerin, à la grande joie de notre
homme, comprend et répond dans le même dialecte et
sur le même ton léger. Un bonheur ne vient jamais seul.
Peu de temps après, le frère perdu était retrouvé. Les
trois Stéphanois reprirent le chemin de la ville noire.

Plus me plait le Furan que le Tibre latin.....

Jean Chapelon, de retour à Saint-Etienne, est ordonné
prêtre et devient l'auxiliaire et l'ami de Monsieur
Colombet. Il remplissait ses devoirs avec zèle. Cet
homme si modeste, si peu « gendelettres », et qui ne
se vanta jamais de son talent poétique, avait pourtant
un faible. Il aimait la musique, chantait bien, et ne lais-
sait pas d'en tirer quelque orgueil. Lulli était son au-
teur préféré. C'est à lui qu'il emprunta la plupart des
airs sur lesquels il composa ses noëls en français, assez
médiocres en vérité. Comme je préfère ses « noués »
patois, d'une bonhomie et d'un charme dont le secret,
hélas ! est perdu. Envions nos ancêtres, à qui on n'in-
fligeait pas des pauvretés musicales et littéraires, comme

celles qui trop souvent de nos jours déshonorent le temple de l'Enfant-Dieu, et qui écoutaient avec ravissement les strophes suivantes :

Sur l'air : *Tu disais que tu m'aimais, menteuse.*

*Que faide vous, bêlitrailly (paresseux).
Auprès de voutrou troupiou,
A ronfo dessus la pailly,
Etendus couma de viau...*

*Vous faut qu'o sey sans têtâ
Et pire que de lourdau
Par ne pas faire la fête
Et la faire couma au faut.
Prenez voutron tambourin
Bien vitou, bien vitou,
Prenez voutron tambourin
Et souna (appelez) tous lous vizin.*

*N'entendez vous pas lous anges
Qui sont dessus sa meyson,
Que fant peta les louanges
En dépit de la seyson :
L'étiale (étoile) que vous parey
Vous mène, vous mène,
L'étiale que vous parey
Vous mène iqui ente au ley (ici où il est).*

*Si vous veyâ sa misera
Et couma au se va redut (se voit réduit),
Un fourçat qu'ey sus galera
N'ey pas plus porou et plus nut ;
Sa mare ben empechiât (embarrassée)
L'envorpe, l'envorpe (enveloppe)
Sa mare ben empachiât
L'envorpe dans un piât.*

*Vous n'y a dins sa chapitelle
Qu'un po de pailly et de fein,
Et quauque matrua farbella (chiffon)
Par lou para dou serein ;*

*Ente au garde lou repos,
Biau seigne, biau seigne,
Ente au garde lou repos
Près d'un anou et d'un bo.*

*Lou bon Joseph que l'acaute (veille)
Et qu'ey tout transi de frey,
De po que l'anou se viaute
Ne bouge d'auprès de set,
Appoüy sus un bâton
D'agrèvou, d'agrèvou (de houx),
Appoüy sus un bâton
Que va jusqu'à son menton.*

Fêté chez ses confrères et parmi les bourgeois qu'il charmait par ses mots d'esprit, sa bonne humeur et ses farces, cher aux petites gens, rubaniers, forgerons, charbonniers, à cause de sa simple bonté, l'abbé Chapelon eût été le plus heureux des hommes, s'il n'avait eu des embarras d'argent et des démêlés avec ses infidèles tuteurs. Il patienta jusqu'au jour où il se crut de taille à lutter contre eux. Alors il n'hésita pas à faire le voyage de Paris pour s'adresser au maître suprême, au roi. Nous avons peu de renseignements sur ce second voyage du poète. S'il n'approcha pas Louis XIV, s'il ne fut point reçu, car il n'avait qu'y faire, dans les salons précieux qui continuaient la tradition de l'hôtel de Rambouillet, du moins fit-il à Paris la connaissance de Messire François de Chalus qui devait en 1682, à la mort de son frère aîné, Gilbert de Chalus, hériter du marquisat de Saint Priest, et devenir seigneur de Saint-Etienne, premier baron du Forez. Une réelle sympathie unit d'abord Messire François et l'abbé. Leur amitié n'eut pas un nuage. Jean Chapelon lui offrit d'être son aumônier, mais, désintéressé et sans ambition, il profita de sa faveur uniquement pour plaider la cause des malheureux gagas.

La communauté de Saint-Etienne fut, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, le théâtre d'une lutte ardente entre l'autorité seigneuriale et le pouvoir royal. L'abbé Chapelon fut le témoin apitoyé de cette longue rivalité et des misères qu'elle provoqua. Le Forez était réuni au domaine royal depuis 1531. Mais on sait quelles résistances l'autorité centrale rencontrait dans les provinces. Les Grands Jours en sont une preuve. Gilbert de Chalus, dans notre Forez, dut, pour devenir raisonnable, être pendu. Il ne le fut qu'en effigie. Mais c'était un avertissement et une promesse. Louis XIV monte sur le trône. Et l'on sentit bientôt une volonté décidée à réduire les dernières velléités d'indépendance, les restes moribonds de la féodalité. La politique royale fut habile. Elle soutenait les consuls représentants-élus de la communauté, contre les seigneurs de Saint-Priest. En 1657, les échevins, renouvelables par moitié chaque année, et élus par l'assemblée des notables le premier dimanche d'octobre, remplacèrent les consuls supprimés. Il n'y avait pas que le nom de changé. Les échevins étaient non plus sous la protection mais sous la dépendance étroite du roi. « Notre ennemi, c'est notre maître ». Les bons Stéphanois avaient demandé un roi. Ils l'avaient, et regrettaient leur seigneur, dont la justice était peut-être plus arbitraire, mais moins inflexible.

Ces regrets, ce renouveau d'affection se traduisent dans le poème de Chapelon *L'Entrat sollemnella de Monsieur lou Marquis de Saint-Priest*. Nous savons les rapports cordiaux qui existaient entre eux. L'abbé, cependant, ne fait qu'exprimer les sentiments de la population entière. En 1682, dans une courageuse épître, Chapelon signalait au nouveau marquis les excès des « pétards » (régisseurs) du château, des « bandouliers », de quatre cents « galapians » (employés de l'octroi) et de toute la « ricandaine » (racaille) qui pille et dévaste tout. Sa requête avait été écoutée. Les emphy-

théotes de François de Chalus n'avaient plus à se plaindre de leur maître. Quand il entra, huit ans plus tard, en 1688, accompagné de sa jeune femme, dans la ville de Saint-Etienne, ce fut une explosion de joie. Les fêtes durèrent deux jours. Enfin on respirait :

La misera do tion a leva sa crépi.

La misère du temps a relevé la tête. On va revoir peut-être

Lou charmant sieclou d'or de noutrou paregrans

Nous n'avons plus de seigneur, plus de justice, plus de police. Chapelon ne compte donc pour rien la sénéchaussée ni la maréchaussée royales établies depuis 1666. Ces institutions n'étaient pas populaires. La transition était pénible entre un passé qui veut se survivre et un nouveau régime instable que les habitants n'acceptent pas. C'est le désordre et chacun veut commander. On sait les démêlés de Chapelon avec le sieur Caron. Celui-ci, sans doute, avait pour défaut principal d'être prévôt de la maréchaussée et fonctionnaire royal. L'abbé lui décocha des épigrammes acérées et, soutenu par ses compatriotes frondeurs, il finit par avoir le dernier mot. Il lui refusa l'honneur de figurer parmi les adorateurs que, dans un de ses Noëls, le poète faisait défiler devant la Crèche :

« *Car on n'y tient pas garnison* ».

Chapelon, dans son poème, décrit les fêtes et réjouissances auxquelles se livrent les habitants des communautés de Vialar, du Chambon, de Sanchamon, de Santhéand et enfin de Santetiève. Naturellement, cela commence par des jeux et des libations pour finir par des rixes. Les « couramios » qui ne sont pas « si déniaisés que nos forgerons » s'estropient avec leurs arquebuses. Seule la « fanfara de Santetiève » garde une cer-

taine tenue. Tous, artisans, marchands, riches bourgeois ont exhibé leurs plus belles armes, les habits galonnés et les riches livrées, les drapeaux. On se bouscule pour assister au défilé des sept compagnies de la milice communale : celle de la Ville ou la Dominante, celle de Roannel ou la Foudroyante, celle de l'Isle ou la Charmante, celle de la rue Neuve ou l'Eclatante, celle de la rue Froide ou la Prudente, celle de la rue de Lyon ou la Conquérante, enfin celle de Polignay ou la Fatigante. Le Major commande l'ensemble. Chacune d'elles comprend un capitaine, un lieutenant et un enseigne et de trente à quarante hommes. Ils sont tous en grand uniforme, astiqués, brillants. Pour la circonstance, nos fiers guerriers ont « frotté leurs dents d'une queue d'oignon et se sont fait la barbe pour s'éclaircir le visage ». Et ils vont, la tête haute, au son du tambour et des hautbois, tout farcis de rubans et la plume au chapeau, armés, qui de mousquetons, qui de hallebardes, qui de pertuisanes capables de percer l'acier. Et le canon de la Foudroyante suit, en sautant avec fracas sur les pavés pointus. Ajoutez à cet éblouissant spectacle les coups de carabine et les clameurs d'une foule enthousiaste. Arrivent le Marquis et Madame. Encadrés des miliciens, ils se rendent à Notre-Dame, puis à une parade au Pré de la Foire, enfin à « noutra Cathedrala » où les musiciens firent « péta lour goula ». Le tout finit par un festin offert par les échevins.

JEAN MAILLON.

(A suivre).

CONSEILS

*Viens, jeune, froid comme l'hiver,
C'est ton jour, la table est servie ;
Et mets un gantelet de fer
Pour saisir ta coupe de vie.*

*Cache ton cri avec ta plainte.
Depuis que le lyrisme est mort
La résignation est sainte :
Pleurer tout bas c'est crier fort.*

*D'une main lente, brosse et peigne
Ton cheveu s'il est hérissé ;
Que ton pied, s'il est léger, feigne
D'avoir au sol été vissé.*

*Que ta voix, avec des mitaines,
Sorte d'un gosier rembourré ;
Ignore les faridondaines
Au propre comme au figuré.*

*Nez en l'air, cherchant un nuage,
Choisis-le plutôt rebondi ;
Qu'il n'ait rien d'un manteau de page...
Pas dentelé, bien arrondi ;*

*Pas blanc, mais noir, sans être sombre :
Juste de quoi voiler le ciel.
Et surtout pas l'ombre d'une ombre,
Chameau sans bosse, esprit sans fiel.*

*Garde un ton glacial, un œil terne ;
Il suffit d'avoir la raison.
Une lampe dans ta lanterne
Mettrait le feu à la maison.*

*Le soleil est trop romantique :
Fais comme s'il n'existait pas ;
Laisse la lune au lunatique,
Le rêve au fou. Sois dans le tas!*

*Vierge surtout de la trouvaille,
Sois habile à boucher les trous :
Plafond dont l'araignée travaille,
Cercueil dont tu tapes les clous.*

*En voyant ta face rasée,
Tes gestes sournois et corrects,
On dira : cette dame âgée
Est digne de tous les respects!*

RENÉ MARTINEAU.

LE ROMAN D'UNE

NOUVELLE CONVERTIE

(Suite)

La figure de messire Guy Colombet est demeurée légendaire à Saint-Etienne. Après plus de deux cents ans, elle se détache encore avec un vigoureux relief sur la vulgarité de ses contemporains. Une peinture, conservée à l'hospice de la Charité, reproduit ses traits fins quoique austères ; l'expression de son visage y est à la fois énergique et bienveillante. Le souvenir de son intelligence et de l'expérience avec laquelle il administra les intérêts temporels dont il avait la charge est demeuré jusqu'à nos jours. Ses institutions charitables, puis l'établissements d'écoles pour les enfants du peuple, lui ont valu la durable reconnaissance d'une ville où son nom sera longtemps honoré. Mais il restait encore à connaître tout ce que valait son cœur, tout ce qu'il y avait de bonté et de commisération pour les meurtris de la vie, pour tous les affligés, dans cette âme d'élite, si différente de celle de la plupart des prêtres de son temps. Sa piété n'était pas celle des anathèmes et des rigueurs étroites : c'était celle de l'amour chrétien, de celui qui relève la pécheresse prosternée, qui la protège et qui la conduit enfin au port de quiétude et de pardon, en dépit des obstacles et des préjugés. L'histoire douloureuse dont nous faisons le récit nous le montre sous cet aspect ignoré et elle auréole son nom d'une clarté nouvelle.

La Garantie

4, Rue Général-Foy, 4
SAINT-ETIENNE

P. PERRET, Directeur

TRANSACTIONS COMMERCIALES
ET IMMOBILIÈRES
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
RÉDACTION D'ACTES
PUBLICITÉ

La Garantie

4, Rue Général-Foy, 4

REÇOIT

ÉTUDIE

PROPOSE

ET TRAITÉ

Toutes les affaires sérieuses

R. C. 44102

Téléphone 1-16

A

Sainte - Véronique

17, Rue Michelet (angle de la rue José Frappa)

SAINT-ETIENNE

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA

PHOTOGRAPHIE

PEINTURE

AQUARELLES

ET LES

“ARTISAN PRATIQUE”

R. C. 16.285

Chocolat Weiss

Magasin de Vente :

8, Rue Général-Foy, 8

Usine :

Avenue Denfert-Rochereau, 18

TÉLÉPHONE 1-80

CHOCOLAT EN TABLETTES

CHOCOLAT GRANULÉ POUR DÉJEUNERS

Pastilles, Croquettes, Napolitains, Langues de Chats, etc., etc.

SPÉCIALITÉ DE BONBONS CHOCOLAT

DRAGÉES CHOCOLAT — KALOU GAS — FEUILLES D'AUTOMNE

Roseaux du Forez, etc., etc.

Maison se recommandant pour la qualité de ses produits

R. C. St-Etienne 5.005

Les Portraits

Artistiques

DE

CRAX

PHOTOGRAPHE

3, Place Marengo
SAINT-ETIENNE



CONFISEUR-GLACIER

P. CHAPELON

3, rue Camille-Colard,
et 10, Place de l'Hôtel-de-Ville

DESSERTS
- GLACES -
CONFISERIES
CHOCOLATS

Téléphone : 13-05

R. C. St-Etienne 10174

HOUILLES - COKES - ANTHRACITES - SPÉCIALITÉ D'AGGLOMÉRÉS - BOIS

Société Anonyme **LES FILS CHARVET**

Capital : 8.000.000 de francs

Direction générale : 5, Place Marengo, SAINT-ETIENNE
Bureau de commandes dans la cour

USINE D'AGGLOMÉRÉS ET ENTREPOT A PONT-DE-L'ANE
SERVICE DE LIVRAISONS AU DETAIL ET A DOMICILE

- NOUVEAUTÉS -

MERCERIE
DENTELLES
BRODERIES
PASSEMENTERIES
- GALONS -
SOIES A COUDRE
ET A BRODER



BOUTONS
DOUBLURES
- SOIERIES -
VELOURS
FRANGES
- JOURS -
TRESSÉS



La plus vive émotion s'empara du curé de la Grand' Eglise lorsqu'il prit connaissance de la lettre éplorée lui venant de Bourg-Argental. Cette lettre lui révélait à la fois un scandale religieux qui bouleversait sa conscience de prêtre et une détresse humaine dont tressaillait son cœur profondément humain. Il donna l'ordre d'introduire immédiatement Granjon auprès de lui.

Ce dernier lui confirma tout ce qu'il venait d'apprendre; puis il le supplia d'arrêter, pendant qu'il en était temps encore, la sœur de Saint-Paul, dont la mise en route n'était plus que l'affaire de quelques instants : elle allait passer dans le chemin d'une minute à l'autre, et c'était bien là l'unique occasion de s'assurer de sa personne. Le curé mit son valet à la disposition de Granjon, qui resta dissimulé dans l'une des pièces du rez-de-chaussée pendant que le premier attendait, sous l'arceau de l'entrée, l'apparition de la voyageuse.

Celle-ci ne tarda pas, en effet. Elle venait péniblement de la direction des Ursules, s'appuyant au bras de la femme Cuzin, tâchant de hâter un pas alourdi que la souffrance rendait beaucoup trop lent à son gré. Elle était méconnaissable dans son nouveau costume de voyage, avec une robe couleur noisette et des écharpes de veuve l'enveloppant presque en entier, cachant aux regards son visage éprouvé par l'émotion de tant d'heures d'angoisses. Les deux femmes s'inclinèrent, dans une pieuse genuflexion, en passant devant le portail de la vieille église; puis elles s'engagèrent dans l'étroit chemin de la Mi-Carême (1).

A ce moment, le valet qui les guettait s'avança au devant d'elles, son bonnet de laine à la main :

— Le sieur curé, leur dit-il, vous prie de vous donner la peine d'entrer chez lui un moment; il désire vous parler.

(1) Rue Guy-Colombet actuelle.

Une sueur glacée perla au front de la religieuse; la vie parut, en quelques secondes, se retirer d'elle, et sa compagne sentit tout le jeune corps pesant s'abandonner dans ses bras. Mais un sursaut de volonté releva la malheureuse.

— Que me veut le sieur curé? balbutia-t-elle. Je ne puis m'arrêter ici; je suis attendue...

Et elle fit mine de continuer sa route. Mais le valet, très respectueusement, semblait se mettre en travers de ses pas. Elle comprit que toute résistance ne pourrait que la compromettre et elle consentit à entrer à la cure.

Guy-Colombet l'attendait dans une salle basse, pendant que Granjon, caché dans la cuisine adjacente, était attentif à ce qui allait se passer. Le prêtre l'accueillit d'une voix qu'il voulait rendre sévère, mais qui ne parvint pas à dissimuler suffisamment l'émotion qu'il éprouvait en cet instant tragique :

— Je vous ai fait mander, ma bonne demoiselle, pour m'informer de votre personne et de votre voyage. Vous n'êtes pas d'ici, sans doute?

— Non, messire, lui répondit l'étrangère, en faisant des efforts surhumains pour assurer sa contenance et sa voix. Je suis une veuve du Dauphiné; je vais à Montbrison voir des parents et aussi pour un procès qui doit se juger ce jour même.

— Et moi, répliqua le prêtre d'une voix lente, il me semble vous reconnaître. Je dis que vous vous appelez la sœur de Saint-Paul, religieuse de Bourg-Argental; que vous vous êtes évadée sous prétexte d'une permission d'aller aux eaux et d'une autre prétendue de Sa Sainteté, suivant les lettres que vous avez laissées sur la table de votre chambre!

Louise de la Haultière se sentit perdue. La douleur, la colère même, lui donnèrent une énergie et une audace inaccoutumées à son âge et à son état.

— Non, monsieur, s'écria-t-elle, cela n'est point ! Vous raisonnez bien mal pour un homme d'esprit...

Guy-Colombet ne s'offusqua pas de l'attitude offensante de la sœur. La pitié avait touché son âme et il poursuivit patiemment son œuvre de protection et de salut :

— Vous serez bien surprise, madame, si je vous fais voir tout présentement un homme qui vous reconnaîtra.

— Vous n'avez, monsieur, qu'à le faire venir, lui dit la sœur avec hauteur et dédain.

Le curé introduisit Granjon et, à sa vue, un mortel effroi s'empara de la jeune femme. Elle était décidément perdue ! Il était inutile maintenant de nier l'évidence, même ; mieux valait essayer d'attendrir l'envoyé des sœurs. Elle s'approcha vivement de lui, mettant un doigt sur ses lèvres, et, les yeux dans les yeux, elle lui dit à voix basse :

— Ne dites rien !

Mais Granjon fit de la tête un signe négatif et il s'avança au milieu de la salle, prêt à parler sans nulle pitié.

— Eh bien, mon ami, connaissez-vous cette demoiselle ? interrogea le prêtre.

— Oui, monsieur ; c'est bien madame de Saint-Paul, affirma-t-il sans hésitation.

Louise de la Haultière s'avança vers lui, menaçante :

— Misérable ! Oses-tu bien dire cela ?

— Oui, madame, et c'est la vérité.

Et comme la malheureuse se débattait encore, comme elle essayait de nier la terrible évidence, le curé la prit doucement à l'écart, lui prodiguant à voix basse des paroles de réconfort et de pardon.

Dans une crise de larmes, dans l'un de ces accès de désespoir où tout l'être défaille, la sœur se jeta aux pieds du prêtre, prosternée sur le sol comme une victime attendant le dernier coup du sort, et le vieillard

l'ayant relevée comme un père relève son enfant, il l'interrogea avec douceur :

— Eh bien, ma bonne sœur, dites-moi maintenant ce que vous prétendez faire.

Les mains jointes, dans un dernier sursaut d'anxieuse espérance, elle supplia :

— Oh ! laissez-moi aller, mon père ! Sans quoi vous m'obligerez à me poignarder...

— Non, mon enfant, non, je ne puis. Dans votre intérêt même, croyez-moi, il est impossible que vous poursuiviez votre voyage. Restez ici, près de moi, sans vous affliger ; j'aurai le plus grand soin de vous, je vous le promets.

Et la religieuse étant retombée, anéantie cette fois, dans les bras de sa compagne, le curé recommanda à cette dernière de la consoler de son mieux et d'empêcher qu'elle ne se livrât à quelque acte de désespoir. Puis il envoya chercher ses bagages en même temps qu'il faisait inviter Martin à revenir en ville avec ses chevaux. Enfin, il congédia Granjon en le priant de revenir une heure plus tard pour prendre la réponse qu'il allait rédiger à l'adresse des Ursulines de Bourg-Argental.

Lorsque l'envoyé des sœurs reparut à l'heure fixée, il trouva Guy-Colombet achevant sa missive, qu'il cacheta de son sceau et qu'il lui remit avec des recommandations pressantes :

— Dites bien à ces dames religieuses qu'elles soient en repos, lui dit-il, et que la sœur de Saint-Paul est ici en lieu de sûreté. D'ailleurs, ma lettre leur donne à cet égard toutes les assurances possibles. Maintenant, retournez là-bas sans elle et laissez-moi assurer pour le mieux toute la suite de cette affaire.

Granjon n'osa insister davantage pour que la sœur lui fût confiée, et, comme il allait se retirer, elle-même survint, revenant de l'église avec la servante. Il ne put,

quelque envie qu'il en eût, échapper aux amers reproches que sa dureté d'âme lui attira :

— Si tu n'avais rien dit, je t'aurais donné tout ce que tu aurais voulu, lui dit la malheureuse, encore toute défaite des larmes versées.

— Je ne pouvais pas me dispenser d'exécuter les ordres que j'avais reçus et de dire la vérité, lui répondit-il d'un ton sec.

Et il disparut.

VIII

Quels étaient les projets du curé Guy Colombet relativement à la fugitive? Les mensonges naïfs qu'il fit plus tard, pour dissimuler ses intentions véritables, ne peuvent abuser un instant lorsqu'on connaît les déclarations concordantes des comparses de cette lamentable aventure.

Pourquoi d'abord refusa-t-il de donner satisfaction à la supérieure en lui renvoyant sa jeune sœur? Oh! cela n'est pas difficile à deviner.

La malheureuse Louise de la Haultière, dans une confession complète et sincère, lui avait sans doute avoué toute l'horrible vérité. Elle lui avait dit sa vocation forcée, les souffrances d'une clôture abhorrée, son pitoyable roman d'amour suivi de l'irrémissible chute : à lui aussi elle avait avoué sa grossesse. Sa jeunesse, ses malheurs et ses larmes avaient attendri le bon prêtre. Il n'aurait tenu qu'à lui de la renvoyer à son odieuse prison, aux sœurs qui l'attendaient pour se faire à perpétuité ses geôlières, pour étouffer dans le silence de leur cloître les cris de douleur de la jeune mère et les premiers vagissements du nouveau-né.

Cela il ne l'avait pas voulu. Avant d'être le magistrat qui condamne (1), il était le ministre du Christ qui par-

(1) Guy-Colombet était, depuis le 16 mai 1644, l'Official forain de l'Archevêque de Lyon pour la partie forézienne de l'ancien comté de Bourgogne.

donne. Et, dans son âme simple de pécheur, il avait déjà pardonné. Mais il était évident qu'il ne pourrait soustraire longtemps la coupable à la poursuite de la justice royale d'abord, à celle de la justice d'église ensuite, si elle restait auprès de lui, dans une ville où chaque heure lui faisait courir un nouveau danger. Que lui restait-il donc à faire? Céder à ses prières? Assurer lui-même la fuite qu'il avait si malencontreusement interrompue le matin?

C'est à ce parti héroïque, plein de dangers pour lui, qu'il s'arrêta. Il aura beau le nier plus tard : les faits sont là qui plaident en faveur de son cœur. Alors que le départ pour Montbrison paraissait définitivement abandonné, il fit venir Martin au presbytère. Il lui demanda de retrouver les chevaux du matin et de se charger de nouveau de la conduite de la sœur :

— Réponds-moi d'elle corps pour corps, lui dit-il, et je te la confie.

Mais Martin refusa :

— Je ne peux point me charger de pareille commission, répondit-il.

— Retrouve au moins les chevaux, continua le prêtre, et je trouverai bien quelqu'un pour la conduire.

Martin fit alors diligence; mais les chevaux étaient partis ailleurs et il était impossible de s'en procurer d'autres pour l'instant. Lorsqu'il revint à la cure pour rendre compte de l'insuccès de sa démarche, il trouva la sœur de Saint-Paul seule dans une chambre, pleurant dans ses voiles de deuil, encore prête pour un départ. Elle vint au devant de lui, dans une attitude suppliante :

— Combien je regrette, lui dit-elle doucement, de ne pas vous avoir avoué de suite qui j'étais. Vous êtes bon, vous, et vous m'auriez conduite dès hier au lieu de m'ajourner à ce matin : maintenant je serais loin et je ne serais pas dans l'embarras où je me trouve. Mais vous ne m'abandonnerez pas; conduisez-moi à Mont-

brison. J'ai fait voir à M. le curé des passeports et une permission de Rome pour sortir du couvent; il consent à me laisser partir.

Martin refusait toujours.

— Il ne faut pas croire que je suis enceinte, poursuit-elle. Je suis fâchée de vous avoir dit que je le suis.

— Mais, ma bonne sœur, je le vois assez, lui dit le tailleur pour en finir. Je ne puis vraiment me charger de vous dans cet état.

Et il se retira vivement, de peur de se laisser attendrir.

Le bruit du changement survenu dans les dispositions du curé Guy-Colombet s'était rapidement répandu parmi les personnes mêlées jusque là à l'aventure. Le marchand Barbier, le fâcheux qui croyait devoir s'occuper de tout, en fut informé l'un des premiers. Comment, se dit-il, le curé, malgré la parole donnée de retenir la sœur, se laissait maintenant fléchir par elle et il consentait à son départ pour Montbrison! Mais c'était une véritable trahison! Il courut à la cure, entraînant les voisins avec lui dans l'intention de les employer à convaincre Guy-Colombet en lui dévoilant la grossesse de la sœur.

Le curé tint tête aux importuns et il le prit de très haut avec eux.

— C'est une calomnie, leur dit-il, d'accuser la malheureuse d'être dans une situation incompatible avec son état. Sa grossesse apparente tient seulement à sa façon de se vêtir et, si elle s'est mise ainsi, c'est pour cacher plus sûrement sa profession de religieuse et se dérober à ceux qui la poursuivent.

— Mais, Monsieur le curé, pourquoi ne pas la garder jusqu'à nouvel ordre? objecta Barbier. Si vous ne voulez pas la garder vous-même, comme vous l'avez promis, remettez-nous la. Pour faire plaisir aux dames religieuses, nous la garderons jusqu'à ce qu'on ait reçu des nouvelles de la supérieure.

Guy-Colombet fut inflexible :

— Elle a un bon passeport de voyage, conclua-t-il. Ne vous mettez en peine d'aucune chose. D'ailleurs, ce n'est pas là votre affaire : je ne suis responsable qu'au regard de la supérieure et vous n'avez qu'à vous retirer tous.

Ce ton ne comportait pas de réplique et les intervenants se retirèrent en maugréant. Ils mirent cependant tout en œuvre pour mettre obstacle au départ projeté et, grâce à leur démarches auprès du faible Martin, ils y réussirent. Celui-ci, mandé une fois de plus à la cure, s'obtina dans son refus, et il fallut bien renoncer à une fuite, désormais dangereuse d'ailleurs, dans la direction de Montbrison.

Le curé imagina dès lors autre chose. Il prit un parti qui devait sauver provisoirement la jeune sœur en le mettant lui-même à l'abri de tout reproche de la part de ses supérieurs. Il imagina de la diriger sur Vienne et de l'adresser à l'archevêque de ce siège, chef spirituel du Forez d' « Au-delà-les-Monts ». Mais cette décision cachait, à n'en pas douter, une généreuse arrière-pensée et le plus habile des subterfuges. Le bon prêtre s'en défendra plus tard, en ne parlant jamais du départ qu'il préparait pour Montbrison ; mais la postérité aura plus de foi en son cœur qu'en sa parole.

Diriger la sœur de Saint-Paul sur Vienne, la livrer à l'autorité diocésaine, c'était la vouer à une destinée bien pire que celle qui l'attendait aux Ursules de Bourg-Argental. La justice de l'Officialité ! Mais c'était celle qui, presque toujours, faisait l'éternel silence sur le crime et sur le criminel, scellant sans bruit sur l'un et l'autre la pierre muette de l'ecclésiastique tombeau ! Comment y aurait-il songé celui qui, quelques heures plus tôt, suppliant à nouveau le maître tailleur de conduire la malheureuse, se faisait le complice avoué de sa fuite définitive dans l'asile sauveur du Forez ?

Aussi, le départ pour Vienne ne fut-il qu'une feinte. C'est en réalité sur Lyon que se dirigea la sœur, avec la complicité inavouée du prêtre. Dès que l'impossibilité du départ pour Montbrison fut démontrée, ce dernier se mit à la recherche d'une personne complaisante pour conduire la fugitive dans la direction choisie. Il apportait une hâte fébrile à presser ce nouvel exode, et tout démontre qu'il semblait aussi anxieux que sa protégée de voir mettre au plus vite, entre elle et le Bourg-Argental, au prix même d'un voyage nocturne, une distance qui la sauvegardait de toute atteinte.

Après de nombreuses démarches, on découvrit un guide de bonne volonté. A quatre heures du soir, celui-ci se trouvait avec deux chevaux à la Croix de la Mi-Carême. La sœur l'y rejoignait bientôt, accompagnée par le valet et par la servante du curé qui l'aidaient à se mettre en selle. Enfin, sans perdre de temps, les deux voyageurs s'éloignaient, au petit pas de leurs sages montures, dans le chemin conduisant hors la ville, vers le faubourg de la Montat.

Au même moment, Guy-Colombet mettait la dernière main à l'exécution de son plan. Il envoyait un exprès à Bourg-Argental, porteur d'une lettre pour la sœur du Treyve. Il avertissait les Ursulines de sa résolution d'envoyer la sœur de Saint-Paul à l'archevêque de Vienne, en leur recommandant de façon pressante de laisser agir le prélat « dans le cas où la fugitive se présenterait à lui », ce dont, semble-t-il, il n'était guère convaincu. Et puis il se mettait lui-même à l'abri des reproches au moyen d'une intervention de la dernière heure, très vraisemblablement destinée à donner le change sur ses intentions. Un demi-quart d'heure après le départ de la sœur, un remords le prit — déclarat-il plus tard — et il envoya son valet à la poursuite des deux voyageurs pour faire au conducteur une dernière recommandation, omise jusque là, celle de ne pas se laisser détourner, par sa compagne, de la route de

Vienne qui était la leur. Le valet les rejoignit hors de la ville, près de la chapelle de la Montat, et il s'acquitta de sa mission.

Ce que tous les préliminaires de ce départ précipité ont fait prévoir se produisit à partir de ce moment. Louise de la Haultière, bien décidée à ne pas aller se livrer à l'autorité diocésaine, manifesta bientôt à son guide son intention de passer par Lyon pour se rendre à Vienne. Elle expliqua qu'elle avait quelques affaires à terminer dans cette ville et que, cela fait, elle prendrait le coche d'eau descendant le Rhône pour se rendre auprès de l'archevêque, comme elle l'avait promis à messire Guy-Colombet. Lorsqu'on eût dépassé la ville de Saint-Chamond, elle exposa à son compagnon que le chemin de Vienne, franchissant la montagne à travers les rochers et les bois, était sans doute dans un tel état que son parcours la fatiguerait beaucoup et qu'elle ne sentait pas le courage de le suivre. L'homme lui objecta bien que ce chemin n'était pas plus mauvais qu'un autre. Mais la résolution de la fugitive était inébranlable : il s'inclina facilement, la recommandation in-extremis du curé de Saint-Étienne semblant avoir peu d'importance pour lui.

On continua donc la route dans la direction de Lyon et, au crépuscule, on atteignit Rive-de-Gier. Louise de la Haultière se sentait incapable de faire dans la même nuit le trajet assez considérable qui séparait cette bourgade de la capitale du Lyonnais. On mit pied à terre devant l'hôtellerie où pendait l'image de saint Michel et on y passa la nuit.

Le lendemain, le départ eut lieu de très bonne heure et, sans incidents, on arriva à Lyon vers les quatre heures du soir par le faubourg Saint-Georges. Là se trouvait, au bord de la Saône, une hôtellerie où la sœur manifesta l'intention de descendre parce que, dit-elle, elle pourrait, de la fenêtre, apercevoir le bateau en partance pour Vienne. Puis, après avoir compté trois

livres à son conducteur, elle lui remit une lettre pour le curé de Saint-Étienne et elle le congédia.

Elle était seule désormais dans la grande ville populeuse et inconnue, loin de son passé, loin de ceux qui pouvaient lui nuire, à l'abri de toute recherche. Il ne lui restait plus qu'à se rendre dans quelque lieu caché, aussi distant que possible du ciel où elle avait aimé et souffert, pour y donner le jour au cher petit être dont la venue était maintenant imminente. Elle était sauvée enfin, croyait-elle, et sauvée grâce à la bonté et à la paternelle sollicitude du prêtre que Dieu avait placé sur son chemin...

S'il restait quelque doute à cet égard, ce qui se passa quelques jours plus tard à Saint-Étienne démontrera péremptoirement que l'intention de Guy-Colombet était bien de soustraire la sœur de Saint-Paul à toutes les recherches. Dès son retour, le conducteur de Louise était allé lui rendre compte de ce qui s'était passé et l'informer de la direction prise par la fugitive. Il avait dû essuyer les reproches violents d'une colère apparente. Le curé avait même, paraît-il, fait mine de le maltraiter. Mais comment croire à la sincérité de tout cela ?

Le dix-neuf juillet, en effet, au cours de son information et à la requête du procureur du roi, le lieutenant général du bailliage de Bourg-Argental avait rendu une ordonnance de prise de corps contre Louise de la Haultière, en même temps qu'il ordonnait l'assignation des témoins pour être ouïs en leurs dépositions. La malheureuse se trouvait sous le coup d'une inculpation capitale : elle n'était rien moins qu'accusée de complicité d'*inceste spirituel*, ce qui, disait le procureur du roi en ses réquisitions, était « un grand crime, même énorme selon les circonstances, et qui mériterait punition exemplaire, surtout à l'égard de l'auteur du dit inceste, lequel auteur ne peult estre bien cogneu que par la déclaration de ladite sœur de Saint-Paul ».

Notre ancien droit punissait avec une rigueur extrême cette sorte de crime. Les anciens auteurs rapportent, comme exemple, un arrêt du 15 janvier 1535, qui avait condamné un nommé Salesse, accusé d'avoir eu des relations avec une religieuse du couvent du Monastier, à être décapité et ses membres « affigés en palis ». Le même arrêt enjoignait à l'évêque de Castres de réformer le monastère et il renvoyait devant lui la religieuse coupable pour lui être fait son procès : nous savons ce que cela veut dire...

A la suite de l'ordonnance du lieutenant-général, un huissier de Bourg-Argental se transporta le 26 juillet à Saint-Étienne pour assigner l'archiprêtre Guy-Colombet en témoignage et pour le sommer de lui remettre Louise de la Haultière. Le curé aurait pu répondre simplement à l'huissier que la sœur n'était pas en son pouvoir et lui indiquer qu'il l'avait envoyée à l'archevêque de Vienne, — ce qui n'était pas ignoré, du reste, à Bourg-Argental puisque lui-même l'avait écrit à la mère du Treyve. Mais il sentit bien que sa complicité dans la mise en sûreté de la sœur était soupçonnée — et elle l'était en effet. Au lieu de faire connaître qu'après s'être mise en route pour Vienne, elle avait pris le chemin de Lyon, que fit-il? Oh! une chose bien simple, et qui jette sur son esprit de décision et sur l'autorité de son caractère un jour qui le fait apprécier davantage.

Il répondit à l'envoyé des officiers royaux qu'il ne le connaissait en aucune façon et que, s'il faisait strictement son devoir, lui curé et official, il devrait le faire arrêter et jeter en prison.

L'huissier ne se le fit pas dire deux fois et, après avoir assigné le prêtre à comparaître à Bourg-Argental le six août — ce que celui-ci se garda fièrement de faire — il se retira en toute hâte, de peur d'être obligé de rester contre sa volonté...

(A suivre)

ÉDOUARD PERRIN.

CHRONIQUES RÉGIONALES

LE VIEUX-COLOMBIER

Si l'on veut exprimer en formules ce que le théâtre doit au Vieux-Colombier, on réussit mal. La beauté dramatique ne se peut séparer d'un certain mystère, qui en cache les éléments. et qui s'accroît encore d'une brièveté, d'une rapidité uniques. Le rideau baissé, il ne reste rien, ou presque rien, du plus éclatant spectacle. Le plateau sombre et désert incline à une sorte de mélancolie. Et, après, si l'on essaie de toucher à des souvenirs charmants ils se décolorent et s'échappent. Au fond, le seul jugement que l'on puisse porter sur l'interprétation d'une œuvre dramatique, c'est dire si l'on y a pris ou non plaisir. Et l'honnête homme qui vient au spectacle traduirait assez bien sa recherche s'il adressait aux comédiens le vœu, l'ordre qui sert de titre à un roman de René Boylesve. « Mais plaisez-moi donc ! ». Seulement il est de certains plaisirs dont on ne veut plus si l'on a pu goûter à de plus délicats. Il devient alors aisé de faire la différence — et de l'exprimer. — Allez où vous voudrez, après avoir vu le Vieux-Colombier. Il se peut que vous y trouviez des acteurs mieux doués, d'une verve plus folle ou plus brillante (je pense à Lucien Guitry, à Brasseur, à Max Dearly, aux comédiens du boulevard) : mais pas une « troupe » pareille. Pas une « compagnie » aussi fortement et passionnément unie. Si je me trompe un peu, et si ce que l'on appelle « le Jeune Théâtre Français », par exemple, donne l'impression d'une troupe bien homogène, c'est le Vieux-Colombier qui a fourni le modèle. Et, d'ailleurs, le modèle reste supérieur. Comment cela ? Il n'en faut pas chercher le secret où il n'est pas. Les comédiens de Copeau sont moyennement doués : mais ils ont un maître incomparable, sachant ce qu'il veut et comment y aller. Jacques Copeau ordonne fidèlement le jeu des comédiens, les costumes, les lumières et le décor au texte qu'il a choisi. Il apporte à sa mise en scène tant de feu et tant d'intelligence aiguë que l'œuvre, pour ainsi dire, se met à respirer entre ses mains. Après cela, il ne faut plus que travailler, avec une docilité mêlée de joie. Les comédiens du Vieux-Colombier n'y manquent pas. Et voilà comme ils ont monté *la Nuit des Rois* — ou *Cromedeyre-le-Vieil*.

On peut encore, ailleurs qu'au Vieux-Colombier, voir de plus riches décors. Mais tous (ou presque tous) sont conçus d'après cette idée fausse

que le théâtre doit donner l'*illusion* de la réalité. C'est pour cela que l'on use de toiles peintes, où le décorateur tâche à reproduire fidèlement le lieu de l'action. Cette conception régit aussi bien les splendeurs de Bakst pour les ballets russes que le premier barbouillage venu d'un théâtre de patronage. Et je ne m'explique sa durée que par une étrange paresse de l'esprit chez les gens de théâtre. Il est commode de laisser au peintre le soin de situer le drame. Tout s'exprime avec un pinceau : le ciel de l'Île-de-France et celui d'Alger. (Et d'ailleurs il se fait des choses exquises, dans cet ordre de décors). Il n'y aurait rien à dire si le théâtre était une sorte de grand tableau privé de mouvement. Mais il en est bien éloigné. Le théâtre est fait pour donner une représentation conventionnelle de la vie, dans un espace à trois dimensions et dans un lieu disposé de telle façon que tout ce qui s'y passe soit visible pour le spectateur. Voilà je crois, comment se pose le premier problème dramatique. Il y a vingt façons de le résoudre. Antoine, qu'avait exaspéré le spectacle d'une convention morne et figée, trouva le « quatrième mur ». Ce système qui a rendu d'immenses services avait l'extrême défaut de ne pas tenir compte de ce que le théâtre est essentiellement convention. Au contraire, cette convention initiale est à la base des méthodes décoratives de Jacques Copeau. Il relie par des degrés la scène à la salle parce que le drame doit toucher presque physiquement le spectateur : le chercher pour ainsi dire, et l'êtreindre. Mais, surtout, où apparaît le génie dramatique, c'est dans ce juste équilibre de l'esprit poétique et de l'esprit réaliste qui préside à son décor — et l'on peut dire, à toute sa mise en scène. Copeau choisit quelques moyens d'expression peu nombreux mais parfaitement beaux (je veux dire adéquats à l'objet dramatique) et groupés avec soin. Une tapisserie des Gobelins (*Le Misanthrope*) ; un fauteuil Louis XIII, solennel, et de riantes étoffes, et quelques plantes tropicales (*Le Carrosse*) ; une mince passerelle entre deux masses sombres et qui se détache sur un grand espace lumineux (*Cromedeys-le-Vieil*)... Dites moi si le poète procède autrement ? (Il vous vient dix exemples à la mémoire, ces grandes images claudéliennes qui ouvrent les portes de l'infini). C'est le même moyen. L'image poétique sert de tremplin à l'imagination pour un élan léger et presque infini. Un beau vers suscite dans l'esprit des résonances qui ne s'arrêtent point. Ainsi Copeau. Avec quelques moyens d'expression il appelle tout un peuple d'images. Il suggère pour tout dire, avec une puissance magique. Et c'est infiniment plus beau et plus sage que de montrer.

Je verrais encore une marque de l'esprit poétique de Jacques Copeau dans la conception architecturale qu'il a du décor et dont on ne se rend bien compte que dans son théâtre. J'ai toujours aimé cet arc léger tendu à l'arrière plan de sa scène, et ces deux masses immuables où viennent s'accrocher les escaliers, les balcons, se placer les grilles charmantes du *Menteur*. Mais on imagine bien que cette disposition n'est pas essentielle

et que si le directeur du Vieux-Colombier pouvait construire une scène nouvelle et plus vaste il la concevrait autrement. Mais, à coup sûr, il y garderait cette ordonnance majestueuse, ce rapport harmonieux des lignes et des plans dont il sait tirer des effets si beaux. Et il conserverait aussi (voilà l'esprit réaliste) ce souci de n'user, pour tout cela, que de matière vraie et loyale : pierre et bois, étoffes claires, beaux meubles. Rien de contrefait. Rien qui trompe l'œil, au contraire de toutes les toiles du fond du monde. Copeau a restitué à l'espace scénique les volumes et les trois dimensions. Il se peut que d'autres obtiennent avec leurs chassis peints des surprises plus charmantes : mais elles ont bientôt lassé, parce que l'esprit s'y trouve limité, resserré, contraint. Ici non. L'enchantement est fait aussi bien de ce que l'on voit que de ce que l'on est libre d'imaginer. Il croît avec le temps. C'est que l'imagination s'abandonne librement à un songe de beauté, dont le germe, si je puis dire, est dans ce décor « schématisé ».

C'est ainsi, à coups d'expériences, que l'on aperçoit où est l'intelligence dramatique la plus vive, la notion du beau la plus haute, et la plus complète aussi. On s'étonne moins alors, qu'à des principes si élevés et si justes, réponde une pareille réalité. On n'a jamais vu, nulle part, de parfaites réussites correspondre à un esprit faussé. Il n'est pas sans intérêt de le constater dans un domaine bien particulier.

Je n'ai rien dit encore des quatre œuvres que le Vieux-Colombier a représentées. Notre pénétrant Guy Chastel a parlé des deux dernières dans le cahier de décembre 1923 des *Amitiés Foréziennes*, et je n'ai rien à reprendre à ce qu'il a dit de *la Locandiera*. Mais, sur *l'Imbécile*, qu'il avait jugé avec assez de sécheresse, je m'éloigne bien de lui. Il trouvait « la texture trop grêle ». Oui ? Si l'on veut : de plein gré. Mais pas le sujet. Et, en tout cas, cette comédie est dessinée d'une façon charmante. Je ne sais quel auteur moderne possède un pareil don du dialogue, une aisance, un agrément comparables, une aussi sûre nonchalance... Avec Goldoni, que faisait étinceler un jeu sans égal, *l'Imbécile* composait le spectacle le plus délicat que l'on puisse désirer.

Le Paquebot Tenacity et le *Carrosse du Saint-Sacrement* ont fait couler trop d'encre et trop de louanges pour que j'en veuille ajouter. Je n'aime guère, au surplus, l'œuvre émouvante de Charles Vildrac. On y étouffe. Les êtres que l'on y voit sont d'une veulerie, d'une lâcheté morales insupportables. Et la formule réaliste, dont il semble que ces trois actes soient la plus heureuse réussite, n'est pas faite pour alléger cette impression pesante. Quant à l'impertinent *Carrosse*, c'est une comédie délicieuse : d'un entrain, d'une verve, d'une composition également admirables. Mais méchante, avec cela, et injuste de plusieurs façons. Le même corps peut abriter un esprit charmant et un cœur mauvais.

Jacques Copeau a brièvement expliqué aux spectateurs ses projets d'ave-

nir. Il fermera peut-être son théâtre l'an qui vient. Pour réfléchir, pour travailler avec ses jeunes élèves, et pour créer, enfin, le théâtre nouveau dont il rêve. Il n'a pas caché qu'il lui faudrait, ce jour là, beaucoup d'aides, beaucoup d'amitiés. Il faudra nous souvenir alors de son bienfait. Le Vieux-Colombier nous a donné d'admirer et d'aimer la pure beauté dramatique : un tel don nous constitue ses débiteurs.

JACQUES PRÉNAT.

AU CONSERVATOIRE

M. Eugène Lesierre vient d'être nommé professeur titulaire du cours d'Histoire de la Musique et d'Esthétique, dont il avait été chargé au début de l'année scolaire. Nous sommes heureux de pouvoir le féliciter de sa récente nomination qui consacre le succès de son enseignement.

Après avoir exposé les fondements de la connaissance esthétique M. Eugène Lesierre consacra le plus grand nombre de ses leçons à l'Histoire de la Musique dans l'antiquité, au Moyen-Age, et termina ce premier cycle par une originale étude sur la Renaissance, l'Humanisme et la Réforme.

Parmi les assez nombreuses auditions qui ont illustré ces cours, il convient de mentionner particulièrement celle à laquelle M^{me} Lesierre prêta le concours de son talent pour l'interprétation du chant grégorien.

AU MUSÉE

Il nous est très agréable d'apprendre que la désignation du nouveau conservateur du musée sera faite après un concours. On peut discuter des mérites du concours : il est bon cependant qu'une règle soit fixée, quand ce ne serait que pour rendre exceptionnelle... l'exception. Le concours, du moins, écarte bien des indésirables et rend l'indépendance moins difficile à ceux qui décident. Voici protégés les intérêts artistiques.

Ici, comme pour la direction de l'école des Beaux-Arts, l'administration municipale veut faire jouer une limite d'âge. Nous ne comprenons pas, et il nous paraît que l'on confond deux points de vue très dissemblables. L'âge ne peut intervenir que pour la retraite ; un avocat peut entrer très âgé dans la magistrature ; quand vient le terme de ses services, il n'a droit qu'à une retraite proportionnelle ; pourquoi n'en serait-il pas de même ici ? La retraite va à l'individu, non à la fonction. Va-t-on, pour cette question d'âge, se priver des services de personnalités désirables ? J'entends bien le fameux rajeunissement des cadres ; on n'en parle nulle part si haut que dans le monde parlementaire où sévit la pire gérontocratie ; et c'est un mensonge le plus souvent. Au Musée, beaucoup moins qu'à l'École, la durée n'est une nécessité : en quelques semestres une volonté claire peut réaliser le bouleversement nécessaire, et, qui sait, pour cette besogne

LIBRAIRIE · PAPETERIE

H. LARDANCHET

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

(Angle de la rue de la Paix)

— ✂ — **SAINT-ÉTIENNE** — ✂ —

TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LIBRAIRIE, BEAUX-ARTS
VOYAGES, HISTOIRE
PUBLICATIONS ARTISTIQUES

OUVRAGES ET OBJETS RELIGIEUX

RELIURE DE LUXE

ESTAMPES EN COULEURS — IVOIRES, ÉMAUX, BRONZES
BIJOUTERIE RELIGIEUSE

CADEAUX POUR PREMIÈRE COMMUNION
ET CORBEILLES DE MARIAGE
BEAUX MISSELS

PAPETERIE DE LUXE

DEMI-LUXE

ET ORDINAIRE

Papiers à lettres, Cartes-correspondance, Encriers, Compas,
Crayons, Porte-mine, Fournitures pour le Dessin et l'Aquarelle,
Stylographes, Encres, Garnitures de Bureau.

TIMBRAGE DU PAPIER A LETTRES

R. C. St-Etienne 9014

TÉLÉPHONE : 10-90

BANQUE PRIVÉE

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - COLONIALE

Société Anonyme au Capital de 75 Millions

AGENCE DE SAINT-ÉTIENNE

4, Place de l'Hôtel-de-Ville et Rue de la Paix. 3

SOUS-AGENCES :

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

FIRMINY, RIVE-DE-GIER

St-CHAMOND, St-BONNET-LE-CHATEAU

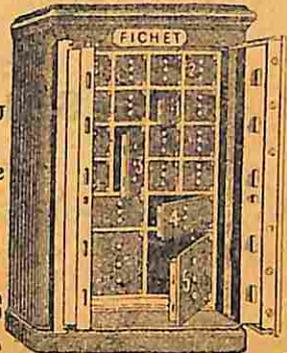
Toutes opérations de Bourse et de Banque

Paiements de Coupons

Souscriptions, Garde de Titres

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

R. C. Lyon 1.420



FABRIQUE DE PIPES ÉCUME & BRUYÈRE

Maisons M. CHEVALIER-REYMONDET

TARDY REYMONDET, SUCCESEUR

3, Rue de la République — Saint-Etienne (Loire)

DÉPOT GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES DE PIPES G.B.D., ROPP, L.M.B

Maroquinerie - Etais à cigares et à cigarettes - Portefeuilles - Porte-monnaie

RÉPARATIONS SOIGNÉES - PRIX MODÉRÉS

R. C. St-Etienne 17731

Maison de Confiance fondée en 1872

GRAND TAILLEUR

POUR

**HOMMES
ET DAMES**

18, rue de la Préfecture

SAINT-ÉTIENNE

Téléph. 13-92



urgente, un court passage à la direction faciliterait peut-être l'action d'un conservateur qui n'aurait pas son avenir à ménager ?

Nous savons par exemple qu'une personnalité connue dans les milieux d'art, et qui a fourni ses preuves à la tête d'un musée remarquable du Sud-Est, serait disposée à faire acte de candidature. Il serait regrettable qu'une mesure aussi étrangère aux intérêts artistiques de la cité que la limite d'âge vint priver Saint-Etienne d'une aussi heureuse fortune.

L. R.

CHRONIQUE DES CONCERTS

Nous avons eu la satisfaction d'entendre cette année encore le Chœur Ukrainien, Des chants tirés du folklore national et rendus avec une telle perfection produisent une forte impression. Tous les choristes qui les ont entendus auront, je pense, fait leur profit d'une belle et utile discipline. En revanche la tenue d'une basse, si profonde soit-elle, après la fin du chant, nous paraît une faute de goût. On souhaiterait de voir en outre les Ukrainiens renouveler un peu leur programme d'une saison à l'autre, s'ils ne veulent pas lasser le public toujours exigeant.

La séance était complétée par une série de pièces de violon. On ne saurait prendre pour modèle l'attitude de M. Pierre Fol ; mais il possède assurément une très belle technique et des sons riches qui parlent. La Chanson Louis XIII était tellement « arrangée » quant à l'harmonisation qu'on n'y reconnaissait plus le style de Couperin.

19 mai. — Une œuvre charitable (Orphelinat de Mantaud) servit d'occasion à une intéressante manifestation musicale. Public nombreux et choisi : des amateurs de musique, et aussi beaucoup de ceux qui hantent plus rarement les salles de concert. La charité est exquise, qui sait faire à la fois deux bonnes actions.

Un voile discret d'initiales cachait les noms des personnes qui voulurent bien prêter à cette cérémonie leur bon goût et leur talent. Deux duos de Haendel et de Bach, par M^{mes} C. et B. Cette dernière tint à surmonter sa fatigue pour chanter quand même tout un lot de mélodies (Moussorgski, d'Indy, Ravel, *La Chevelure*, de Debussy). Les sauvages Mélodies Péruviennes furent accompagnées par la harpe, ce qui nous valut, de plus, deux morceaux exécutés sur cet instrument.

Il faut aussi décerner des éloges à M. Durand, violoniste, 1^{er} prix du Conservatoire de Lyon (Tambourin Chinois de Kreisler, Chanson à bercer de F. Schmitt). Nous lui demandons toutefois de jouer moins vite la Berceuse de Fauré.

Enfin la forte personnalité de Eugène Reuchsel attirait comme d'habitude l'attention. Je note en passant combien délicieusement il sait accompagner. On pouvait craindre — tant il met de fougue et d'ardeur dans

certaines pièces de concert — que son tempérament se prêtât mal au raffinement des choses délicates. Il n'en est rien ; j'ai beaucoup de joie à constater qu'il est de ceux qui savent se travailler en profondeur. Bel artiste, dans toute l'acception du mot. Il lui fut aisé de captiver l'auditoire dans l'exécution de pièces modernes, mais son programme comportait aussi une fugue d'orgue de Bach, deux rhapsodies de Liszt et la grande Polonaise de Chopin dont on trouve une réminiscence voulue dans « Funérailles », pièce écrite par Liszt à la mémoire de Chopin.

Maintenant que j'ai parlé des artistes, je voudrais encore demander, le plus gentiment possible, à chacun de ceux qui composent un public, d'éviter de faire grincer ou claquer les sièges, et d'attendre posément que l'exécutant ait terminé le morceau demandé, — avec cette sorte de piété que réclame la musique, car elle sait rendre les minutes légères.

Si nous sommes heureux d'apprendre que la rosette violette a été décernée à M. Gironce, en revanche, nous regrettons vivement le départ de cet excellent musicien doublé d'un homme aimable. Sous sa direction, l'Harmonie municipale s'est beaucoup améliorée au point de vue de l'exécution et du répertoire. Aimant passionnément la musique et le travail consciencieux, il a su se faire chez nous des amis de tous ceux qu'animent des goûts pareils. Très connu aussi au Conservatoire où il venait volontiers : les élèves, que ne trompe guère leur intuition, aimaient sa silhouette originale et sympathique, et appréciaient son enthousiasme toujours jeune, sa justice, sa bonté.

ANDRÉ LÉTANG

UNE PIERRE BLANCHE

Le 10 mai au soir, dans une salle de patronage. Le service de la charité a fait ce miracle de mettre à la disposition de notre Jacques Prénat — qui nous parle plus haut si éloquemment de l'œuvre du Vieux-Colombier, — une scène de paroisse, pour qu'il y tente un commencement de réalisation du projet qui le hante. Trois des plus exquises jeunes femmes et jeunes filles de la société stéphanoise, et quelques jeunes hommes, ont apporté leur concours docile et leur bonne grâce à l'aimable dessein. On joue *Un caprice*, de Musset, et la *Pie borgne*, de René Benjamin.

Ne tentons point de dire avec quel naturel charmant, ni quelle spirituelle élégance, l'une et l'autre pièce furent interprétées : on n'a que faire de nos compliments. Mais il importe de marquer d'une pierre blanche cette heureuse soirée. Le goût très vif du public de choix que l'on avait rassemblé, pour ce spectacle si différent de ceux qu'on inflige d'ordinaire, sous le couvert de la charité, aux infortunés bienfaiteurs des bonnes œuvres ; le succès remporté par les acteurs et le metteur en scène, — succès qui ne devait rien à la condescendance mondaine, ni à la politesse de salon ; tout

s'accordait à nous réjouir, à nous ouvrir d'agréables perspectives. En vérité, quelque chose est changé chez nous, et grâce à vous, cher Jacques Prénat, qui ne vous êtes point laissé décourager par d'insignifiants échecs, ni par l'incompréhension panachée d'ironie. Votre mise en scène du *Caprice* et de *La Pie borgne*, royalement simple, avec deux paravents, un canapé, une fenêtre, et cet éclairage intense qui sait réserver cependant des demi-jour mystérieux où les couleurs se fondent, — tout cet art merveilleux que vous tenez d'un Maître, et dont vous avez su, sans servilité, vous inspirer diligemment, vous a valu des louanges unanimes qui sont, en même temps qu'une récompense, une revanche méritée. Et il n'y a que cela qui importe vraiment, quand on essaie, parmi les hommes, et souvent malgré eux, de penser et d'agir en homme : au bout du compte, avoir raison...

JEAN TENANT.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE SAINT-ÉTIENNE

Chacun sait bien qu'une loi, elle est du 14 mars 1919, oblige les municipalités à établir un plan d'aménagement et d'extension de la ville ; beaucoup demeuraient sceptiques et doutaient de l'existence de cette étude.

La « Loire » vient de publier le plan d'aménagement et d'extension de la ville de Saint-Étienne, ou plutôt le rapport de M. Abougit, ingénieur-directeur de la voirie. A vrai dire le plan lui-même avait figuré à l'Exposition régionale des arts décoratifs l'année dernière, mais, à si faible échelle, les modifications du centre de la ville particulièrement avaient passé inaperçues. Il est excellent que ces projets soient exposés au public. Ils seront discutés : oh, sans doute les critiques ne manqueront pas, il est facile de tailler et recoudre en imagination sans se préoccuper des conditions de réalisation et beaucoup jugeront bien mesquins les bouleversements proposés ; qu'importe, le public sera intéressé et l'ampleur de rêves superbes irréalisables, rendra, par comparaison, mieux acceptables les simples frais déjà considérables qu'entraîneront des plans plus pratiques. De semblables discussions auraient peut-être empêché jadis bien des erreurs aujourd'hui irréparables.

L'économie générale de la ville est commandée par la rencontre à angle droit de la route nationale 82 de Roanne au Rhône (grande rue) et de la route nationale 88 de Lyon à Toulouse (rue de la République). — Leur rencontre marque le centre de la ville ; après l'ouverture de l'avenue Président-Faure, il eut été naturel que le centre fut reporté de la place de l'Hôtel-de-Ville à la place du Peuple, mais le décor de cette dernière s'y prêtait mal.

C'est à l'aménagement de la place du Peuple, carrefour plutôt que place, que les services municipaux consacrent le plus grand effort. Un croquis est

inutile, il suffit de lire, avec un plan de la ville sous les yeux, le rapport de M. Abougit.

« Cette place est plutôt un carrefour où, par suite des divers courants de circulation, se créent des points de conflits nombreux et dangereux ; elle tient à la fois lieu de centre d'affaires et de points de jonction de diverses artères. Il apparaît donc de toute nécessité de lui donner l'importance et le cachet de grandeur auxquels elle a droit.

« La place du Peuple, est traversée du Nord au Sud par la route nationale n° 86 ; neuf rues y aboutissent : rue Mercière, rue des Fossés, rue de la Comédie, rue du Grand-Moulin, avenue Président-Faure, rue Michelet, rue Denis-Escoffier, rue José-Frappa et cours Victor-Hugo.

« L'exiguïté de la place par rapport à ce nombre d'artères nécessite d'abord son agrandissement. C'est pourquoi le projet présenté prévoit la démolition de deux îlots, l'un compris entre la rue Mercière, la place actuelle, la place des Ursules et la rue de la Bourse ; l'autre, limité par la place Grenette, la rue de la Bourse, le Théâtre et la rue du Théâtre.

« Nous obtenons ainsi un espace libre faisant suite à l'avenue Président-Faure, mais dont la perspective sur la colline Sainte-Barbe est coupée par le Théâtre. La démolition de cet édifice, du reste « provisoire », s'impose donc, et sa reconstruction est prévue à l'emplacement du deuxième îlot précité. Nous faisons ensuite disparaître cette plate-forme nue et déserte qu'est la place des Ursules, sur laquelle un immense square avec pièces d'eau, allées sablées et jardins sera établi, prolongeant heureusement l'aspect pittoresque de la colline où est flanquée l'École régionale des arts industriels.

« En outre, l'application des divers plans d'alignement des voies d'accès à la place ainsi aménagée, contribuera à améliorer l'aspect de l'ensemble, sauf toutefois en ce qui concerne l'alignement sud de la rue Mercière, dont une très ancienne construction, d'un caractère historique, entrave la réalisation ».

A cet ensemble se relie l'élargissement de la rue Roannelle qui n'est déjà plus un projet mais dont la réalisation paraît encore lointaine ; il respectera la maison ancienne, dite de François I^{er}, sur la place Boivin, qui ferait un excellent cadre au musée du vieux Saint-Étienne. Le plan Abougit prévoit encore la création d'un square rue de la République à la place du délaissé qui longe la façade nord de l'église Sainte-Marie. Plus haut la démolition de cinq immeubles vétustes fait disparaître le bec disgracieux qui sépare la rue de la République de l'avenue Président-Faure. Enfin la transformation de la place Fourneyron est liée à l'érection du monument aux morts.

Il nous semble que ces projets recevront l'approbation de tous. On ne trouvera à reprocher au programme que sa modestie. Bien des choses y conspirent : l'encombrement que nous a laissé un passé, empressé de

construire dans la croissance hâtive de la ville sans souci d'esthétique, les frais énormes qu'entraînent tous travaux de voirie urbaine, et la moindre élasticité de nos budgets municipaux. Si tout le monde est d'accord sur les projets de M. Abougit, il importe avant tout de créer un mouvement d'opinion qui puisse autoriser une municipalité à entreprendre ces réformes sans risquer l'anathème des contribuables. Pour calmer ceux qui voient plus grand, qu'ils considèrent bien que le plan exigé par la loi n'est pas un plan ne varietur, et que le projet actuel n'interdit pas les améliorations.

Les *Amitiés*, pour leur part, seront heureuses d'accueillir toutes les suggestions de leurs lecteurs. Elles les prient simplement de ne pas trop perdre de vue les conditions matériel de réalisation des projets.

ÉLOGES MÉRITÉS

Rendre justice à chacun, féliciter publiquement qui le mérite : c'est par quoi l'on mesure son indépendance, tout autant que par la critique. Une déformation de l'esprit par la politique, ou ce que l'on appelle ainsi de nos jours, déformation si profonde que le public a pu accueillir sans révolte, la déclaration monstrueuse d'un chef parlant de concilier les devoirs d'un parti avec les intérêts du pays, retient les éloges sous la plume des journalistes et les écarte même de la pensée de tous. Les *Amitiés* dès le premier jour ont affirmé leur indépendance ; elles tiennent à rendre hommage à tous les efforts ; elles souhaitent de pouvoir ouvrir une rubrique régulière des *Eloges mérités*. Persuadés que c'est l'ordre qui est l'exception et non le désordre, et qu'il ne peut être l'œuvre que des efforts convergents et des sacrifices de tous, nous souhaitons ainsi d'éveiller les sentiments de bienveillance.

La municipalité de Saint-Etienne a pris ces derniers temps de très heureuses initiatives, éclairage électrique des voies centrales et des carrefours de quartier, plantation d'arbres, création et réfection de squares, amélioration du pavage des rues et des services de voirie. On est allé voir ce qui se faisait dans les grandes cités ; la ville enfin devient majeure et prétend au rang que lui mérite sa population. Que si de semblables améliorations doivent entraîner une légère augmentation des impôts, c'est notre rôle ici d'en dire les raisons. Il suffira que quelques voyageurs s'attardent chez nous pour que chacun retrouve ses avantages.

Un service public encore mérite aujourd'hui l'éloge, auquel on prodigue aisément et souvent les critiques, mais que l'on néglige de féliciter quand ce n'est que justice : les téléphones. Quiconque a occasion de téléphoner dans les cités voisines est bien forcé de reconnaître le bon fonctionnement du service stéphanois. Le personnel doit bien y être pour quelque chose et nous considérons comme un agréable devoir de le proclamer.

Nous souhaitons de pouvoir souvent faire écho à semblables améliora-

tions, où nous voyons des encouragements pour un avenir meilleur : peut-être un jour sera-t-il de bon ton parmi nous de ne pas médire de la ville ?

L. M.

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Le nouvel éclairage électrique des grandes artères de la ville a été inauguré à l'occasion des Fêtes de Massenet. A la satisfaction générale. Nous disons plus haut notre sentiment au sujet de l'esprit d'initiative qui anime notre municipalité. Mais il n'est pas inutile d'attirer l'attention du public sur l'importance de l'effort qui a dû être fait pour aboutir à semblable résultat.

Les travaux d'installation avaient été confiés par la C^{ie} Électrique de la Loire à la Société générale d'Entreprise. Pour la partie actuellement éclairée (le projet d'éclairage complet est de beaucoup plus important) il a fallu se munir de 120 lanternes, et les mettre en place dans un très bref délai. Les dispositifs adoptés marquent un grand progrès dans la technique de l'éclairage public. Le procédé de suspension des lanternes, très ingénieux et très original — couvert, d'ailleurs, par des brevets — assure une installation parfaite tant au point de vue électrique qu'au point de vue esthétique.

Il y a donc lieu, dans la distribution des « éloges mérités », de ne pas oublier la Société générale d'Entreprises, ni son distingué et très actif directeur pour Saint-Etienne, M. Boukspoun.

VELAY

LA FÊTE DU MAI

Les félibres vellaves ont planté le Mai, cette année, chez M^{lle} Peyroche, de Malataverne, leur nouvelle Reine. Un soleil radieux a bien voulu favoriser cette journée, toute de poésie et de joie.

Aux compliments qui lui ont été adressés, la jeune Reine a répondu par de fort jolis vers en langue du terroir :

*Renouvaires ardents, vous que la foi ranimo,
 Vous mande moun salut, aqeste jour de Mai,
 Felibres valeirous qu'en l'aubo de la primo
 Me fases Réino de Velail.....*

Son beau sonnet serait à citer tout entier, mais la place nous fait défaut pour le reproduire, et nous devons laisser ce soin à la revue littéraire des félibres : *La Cronico de Sant Maiou*. Disons seulement qu'à l'issue de la fête la jeune souveraine offrit à ses nouveaux sujets un excellent festin, et qu'elle fit si royalement les choses que tous repartirent de Malataverne en proclamant à juste titre que sous son toit fleurissent tous les arts, le culinaire comme le poétique, la sculpture, le dessin, la peinture, la musique...

Le bureau de la Maintenance de Velay, réuni à cette occasion, a pris d'importantes décisions dont nous extrayons les lignes suivantes, concernant les jeux floraux du Puy-Sainte-Marie :

« Les jeux floraux du Puy-Sainte-Marie, créés d'abord en dehors du Félibrige et depuis de longues années, continueront à fonctionner comme par le passé ; toutefois, chaque fois qu'ils seront déclarés félibréens ou recevront une subvention en fleurs ou en espèces de la Maintenance, il devra être adjoint au jury, composé de tous les premiers lauréats des années précédentes, un membre de chacune des Écoles félibréennes, choisi parmi ceux qui écrivent correctement la langue d'oc. La date limite de l'envoi des manuscrits reste fixée au 1^{er} janvier. Les manuscrits devront être adressés avant cette date au Président de la Commission des Jeux Floraux. Ceux-ci auront lieu, chaque année, le 25 mars. Les prix seront distribués aux lauréats lors de la grande fête de la Sainte-Estelle. »

Signé : LAUZE, PEYROCHE, BONCOMPAIN,
BOUDON-LASHERMES.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES A BAS-EN-BASSET

Le sol de Bas a déjà livré bien des fois d'importants débris de poteries gallo-romaines. Il y a un demi-siècle, l'abbé Theillère en avait retiré des amphores et tout un assortiment de vases faits au tour. Ces jours derniers, deux de ses neveux ont repris les fouilles interrompues depuis déjà deux lustres. Leur travail n'est pas resté sans résultat ; ils ont sorti du sol deux vases en poterie samienne, un fragment de poterie étrusque, et plusieurs morceaux de poteries gauloises, malheureusement brisées et incomplètes.

Les recherches vont être poursuivies activement et livreront encore plus d'un spécimen de céramique ancienne. Espérons qu'elles amèneront la découverte de documents lapidaires pouvant servir à éclairer la question encore si confuse, de l'histoire primitive de cette région.

LES CROIX SCULPTÉES D'AUREC ET DE LA CHAPELLE D'AUREC

Il y aurait un gros volume à faire sur les petites croix sculptées qui ornent les vieux carrefours ou les cimetières du Velay. Les unes sont

d'humbles monuments de la piété villageoise, et, seuls, le blason du seigneur du terroir et la date de leur érection leur donnent une ornementation à la fois sévère et rustique. Les autres, plus opulentes, présentent à côté du Christ plusieurs figures de saints ; leurs bras sont décorés de fleurons et de rosaces.

La *Croix des Rameaux*, à Aurec, appartient au premier type. Elle est située à la sortie de la petite ville, sur le chemin montant au célèbre pèlerinage de Notre-Dame de la Faye. Elle date du *xvi^e* siècle et l'on voit encore, à sa base, le blason des seigneurs de la Roue, maîtres d'Aurec à cette époque.

La *Croix du Cimetière*, à la Chapelle d'Aurec, est du second type. On y voit encore, au verso, un fort élégant *Couronnement de la Vierge*. Le Père Éternel, dont on ne distingue que la tête et les bras, sort d'un joli clocheton gothique pour déposer une couronne sur la tête d'une Vierge debout contre le fût de la croix, à hauteur du croisillon. Autour de Notre-Dame plusieurs saints étaient groupés, dont il ne reste que les corps sans têtes, parfois même les jambes seules. Le Christ lui-même a été martelé. Il n'en reste plus qu'un bras, atenant à la croix. Celle-ci, comme celle d'Aurec, appartient au *xvi^e* siècle.

Ajoutons qu'une croix de la même époque, taillée dans la même pierre que celle de la Chapelle, mais beaucoup moins effritée, existe dans le cimetière de Bas. Au bas du fût, et sortant de celui-ci, un saint Roch est encore très reconnaissable.

A. BOUDON-LASHERMES

NOS VOISINS

LES GARDIANS A LYON

Cette bonne nouvelle réjouira nos voisins foréziens et vellaves, nos amis les félibres cévenols qui, sur leurs montagnes ensoleillées, ne cessent de vivre la grande tradition mistralienne. La Provence a remonté le Rhône jusqu'à Lyon. Le visage de ses jeunes filles, souriantes et fières sous la coiffe de rubans, nous apportait la lumière ; les gardians, seigneurs et pasteurs de Camargue, ont défilé dans nos rues, réveillant l'enthousiasme au cœur des citadins... L'emplacement choisi pour leurs jeux, en vue du Pilat, au confluent du Rhône et de la Saône, n'est-il pas symbolique ? La fête provençale donnée le 3 mai par le Comité Lyonnais du monument à Jeanne d'Arc gardait, en un tel lieu, sa couleur et son caractère. Elle fut un triomphe.

Le samedi 2 mai, après la conférence de Bernard de Montaut Manse, les accents de la Coupo Santo résonnaient au Grand-Théâtre. Le lendemain, vingt mille personnes acclamèrent, au Stade municipal, les tournois, les galopades épiques des gardians, armés du trident, portant haut dans le vent fluvial les couleurs de Provence et de Languedoc. Jeux chevaleresques, où l'idéal féminin domine, où l'énergie et la violente souplesse de la race évitent la brutalité. Le peuple suivait les phases des combats, se passionnait pour les merveilleux cavaliers et leurs chevaux rapides. Aux jeux de l'écharpe, et de l'orange, et de l'épervier, succédaient les farandoles des arlésiennes et des jeunes gens vêtus de blanc, touchant à peine le sol, comme enveloppés dans un sillage irréel, tandis que les tambourinaires jouaient leurs airs vifs et subtils, nuancés d'exquise mélancolie. La Provence se déroulait ainsi dans une frise idéale : courage et chevalerie, grâce et ardeur, force harmonieuse. A la tête de la Nacioun gardiano chevauchaient le capitaine Jean Grand, le marquis de Baroncelli-Javon, le grand poète Joseph d'Arbaud. Avons-nous plus bel exemple de poète qui sache unir le rêve et l'action ? Dans l'admirable lyrique du « Lausié d'Arle » et de « La Coumbo », dans le chanteur épique des « Rampau d'Aram » et de la « Cansoun gardiano », gardian lui-même, éleveur et chef de manade, revivent Aubanel et Mistral, et toute la race au grand cœur des gentilshommes et des paysans que rapprochent le sentiment de la terre, la défense des libertés traditionnelles.

Il faut citer, avec Montaut Manse et Frédéric Mistral neveu, avec la Nacioun gardiano, les sociétés qui ont fait resplendir à Lyon, le prestige de la Provence : les Enfants d'Aramon, l'Hirondelle Barbertanaise, l'Étoile d'Arles, les Tambourinaires du Flourège d'Avignon, les Tambourinaires de Santo-Estello de Marseille. Souhaitons que tous nous reviennent bientôt.

LOUIS PIZE.

« LES SOIRÉES DU PETIT-VERSAILLES »

Dans le premier numéro de cette précieuse revue, que vient de créer et diriger, à Lyon, notre ami Paul Garcin, nous lisons avec grand plaisir un beau poème de notre collaborateur Louis Pize : *Cybèle*. Des vers encore, de notre ami Charles Forot, et, de Jean Lebrau, un « fragment » exquis d'*Hilarion* qui excite notre désir d'en lire bientôt le complément.

LES LIVRES

MARCEL BERGER : **Histoire de quinze hommes.** — Un volume de la « Collection Colette » sur papier pur alfa, 8 fr. 50. — Paris. J. Ferenczi et Fils, 9, rue Antoine Chantin.

C'est un roman de sport écrit par un sportif, ancien trois quarts aile du *Tennis Club Scén* et du *Sporting Club universitaire de France*; il captivera sûrement les initiés par des épisodes vécus, mille traits nature, et très probablement les profanes en leur révélant un monde que la plupart connaissent mal, en leur découvrant des coulisses où ils n'ont jamais pénétré.

Autour d'une aventure passionnelle, dont les moindres nuances portent l'empreinte de notre temps, se déroule l'histoire savoureuse d'une équipe de rugby, dont sans doute beaucoup reconnaîtront les membres, non par leurs physionomies, volontairement maintenues à l'état d'esquisses, mais par leurs caractères, nettement écrits, de fervents du *foot-ball*. Cette histoire, cette aventure perdraient à être résumées; il faut s'en offrir le spectacle en recourant au livre, qui les présente en une suite d'images cinématographiques aux effets souvent curieux. Les trois protagonistes sont fouillés jusqu'à l'âme : c'est le professeur Henry Couturier, le sportif par excellence, animateur aux grandes idées, ardent entraîneur d'hommes; c'est la capiteuse Ghislaine, la jeune fille ultra-émancipée, qui vaincra plus d'une fois notre universitaire sur l'arène de la volupté; c'est la gentille Odette, sportive convaincue, parée des qualités françaises, qui deviendra sa femme et, d'un geste délicieusement crâne, le sauvera de la déchéance. Les personnages de second plan, — le capitaine de Saint-Eloy et son frère, Faucherot, Puycedon et les autres jeunes gens de l'équipe, le proviseur Larribant, le prof de philo Mareille, figure originale de dionysiaque hyperesthésié, le député socialiste Trémouliat, le dragon Baillaud, l'ouvrier Marcassou, — apparaissent plutôt comme des silhouettes; mais des silhouettes significatives, prestement enlevées dans leur atmosphère, un peu comme celles de Guys.

M. Marcel Berger s'efforce louablement de se varier et y réussit sans recourir aux modes extravagants. Son récent ouvrage soulève de complexes et graves problèmes d'ordre moral et d'ordre social, dont les termes implacablement posés doivent obliger le lecteur à rentrer en lui-même et à

prendre parti résolument. Le sport qui, selon le mot de Henry Couturier, « participe d'une vie plus intense que la vie », l'auteur l'oppose en somme à la sensualité. Les sportifs tombés par l'Aphrodite Coliade peuvent se relever et se fortifier par l'athlétisme, dont l'ascèse, pratiquée dans toute sa rigueur, leur procurera l'équilibre désirable.

Un vent de mâle énergie souffle dans ce roman et en chasse les relents de chair. Les scènes, brèves évocations précises comme des instantanés, s'y détachent sous une lumière crue qui ne dissimule ni ne déforme aucun détail. Les dialogues s'y échangent dans un jargon nerveux, abrégatif, acrobatique, aussi exact que s'il était livré par le phonographe. Du club à la piste, tout donne une pénétrante illusion de la réalité; partout ces accents de vérité auxquels on ne se trompe guère. Voilà fixés pour l'avenir, par des traits justes, des mots révélateurs dont seul était capable un initié, plusieurs aspects de notre ambiance négligés jusqu'ici dans la littérature.

Par son esprit, ses tendances, son essai de psychologie, ce livre est presque le roman du sport. Et, justement pour cette raison, il ne s'adresse pas seulement à ceux qu'attirent championnats et jeux olympiques. Car nul ne se désintéresse plus du sport. Quel rôle jouera-t-il dans la rénovation de notre pays? Il est encore difficile de le dire, au moins ne conteste-t-on plus son action bienfaisante; ses inconvénients, ses défauts, il les rachète par maintes qualités qu'il importe de développer dans une race. Bref, il est entré dans nos mœurs, il a pris dans notre société une importance telle qu'on ne saurait le négliger. Après avoir lu le livre de M. Marcel Berger, on comprend mieux quelle force il représente et tout ce qu'en peuvent tirer des éducateurs sociaux.

ALPHONSE GERMAIN.

LES GUIDES BLEUS : **Bourgogne, Franche-Comté, Morvan, Monts Jura**, publié sous la direction de Marcel Monmarché, révisé par M. Lucien Tillion. Un fort volume cartonné, avec 33 cartes et 23 plans. Prix : 25 francs, Paris, Librairie Hachette.

Voici revenu le moment où, désireux de changer d'air et d'échapper à l'asphyxie, les citadins épuisés, surmenés, se préoccupent de voyages et de villégiatures. Voilà, pour leur venir en aide et leur offrir maints alléchants itinéraires, le tout dernier volume des « Guides Bleus »; il est consacré à ces régions de l'Est où tant d'édifices et de vestiges anciens avoisinent des sites charmeurs ou imposants, de Sens, de Dijon à l'Avallonnais et à l'Autunois, de Troyes, de Besançon à la Bresse, au Bugey et au pays de Gex.

Etabli sur un plan nouveau des mieux compris, des plus logiques, il a été rédigé avec des soins qu'on ne saurait trop louer : sa documentation abondante et sérieusement contrôlée ne l'empêche nullement d'être, en beaucoup d'endroits, très agréable à lire; en facilitant des recherches longues et déli-

cates, il donne même un avant goût des joies réservées aux touristes. Son précis géographique (par le professeur Charles Vélain), son aperçu historique (par M. L. Tillion), ses notes, puisées aux meilleures sources, sur les monuments historiques et les musées en font un attrayant vade-mecum ; ses milliers de renseignements d'ordre pratique, ses nombreuses cartes, dont deux hors texte, achèvent de le rendre indispensable. On comprend qu'il soit recommandé par le Touring Club de France, l'Office national du tourisme et le Club Alpin français ; il serait invraisemblable qu'il n'obtint pas les suffrages des amateurs de belles excursions et de tous ceux qui savent voyager.

ALPHONSE GERMAIN.

LOUIS PIZE. **La Perpétuelle mission de saint François Régis**, 1 vol.
à l'Art Catholique, 6 place Saint-Sulpice, Paris VI^e.

Je ne m'étonne pas que Louis Pize, vivarois, ait désiré de peindre le saint religieux qui évangélisa les montagnes cévenoles. Nous savons assez de quel amour il aime celles-ci, et quels chants leurs beautés ont su faire jaillir de ses lèvres. Et saint Régis, vraiment, quel cœur résisterait à son zèle, à sa tendresse, que ni la neige ni les espaces battus des vents ne diminuèrent ? C'est notre grande figure montagnarde : il faut rendre grâce à Louis Pize de l'avoir fait connaître plus loin que chez nous, et peut-être même dans ce pays qu'il parcourut et où l'on devrait le prier chaque jour. Louis Pize a repris la Vie de saint Régis, rapidement, ne laissant dans l'ombre rien d'essentiel — il a peint ensuite le culte que l'on voue dans nos pays, à saint Régis ; dénombré ses images. Et son livre, enfin, se termine par une touchante prière, pleine de foi et de pieuse affection. On ne peut lire une œuvre plus bienfaisante et plus parfumée en même temps de genêts et du goût de la montagne. Vous savez comme écrit le poète Louis Pize. Avec une grâce voilée, un charme, une mélancolie exquise, cette plaquette, sa première œuvre en prose — ajoutera une fleur charmante à sa gerbe vivaroise.

JACQUES PRÉNAT

ELISSA RHAÏS : **La Fille du Douar** (*Plon-Nourrit*). — ALAIN FOURNIER : **Miracles** (*Nouvelle Revue Française*).

Dans son nouveau roman Madame Elissa Rhaïis nous conte les amours des Arabes montagnards, de ceux qui échappent encore à l'action, — à la déformation, dirions-nous volontiers — des Européens. Et c'est l'éternelle histoire de l'amant aimé, mais pauvre, supplanté par l'amoureux détesté, mais riche et puissant. Nedjma est orpheline — recueillie

par un vieux gredin d'oncle. Ali le berger, le saint de la montagne, qui connaît les simples et a guéri le troupeau du marabout Sid Abdel Azouz, aime la libre fille, souple, nerveuse, impatiente de toute servitude. Il a réuni — au prix de quelles privations ! — les soixante douros exigés par l'ignoble Zouaoui, l'oncle avare et cupide. Et déjà tous deux croient toucher au bonheur. Hélas, voilà que pour mieux l'assurer Nedjma va chercher la bénédiction du marabout vénéré de tout le douar. Au lieu du saint homme, son destin veut qu'elle rencontre le fils de Sid Azouz, l'efféminé, le débauché. Il la désire et l'achète à son oncle... La voilà enlevée, malgré ses pleurs et son désespoir ; la voilà prisonnière dans le harem, en proie à l'éphèbe vicieux, qu'elle hait de toute son âme. Ali se désespère et s'affole. Grâce à un extraordinaire sorcier juif, il reprend Nedjma et la venge, et se venge. Mais son esprit ne peut supporter tant de souffrances, tant de malheurs et de trahisons, et c'est au pauvre fou que Nedjma, — pardonnée comme lui par le Saint Marabout, qui a connu trop tard le crime de son fils, — « guide comme on guide un aveugle dans la vallée immense de l'oued el Kebir... ».

« Et les petits pâtres murmurent, avec des regards d'envie :

« — Mon Dieu, nous voudrions devenir fous comme lui pour avoir
« une gardienne comme elle ».

D'inéressantes études de mœurs, de savoureuses descriptions, le noble personnage de Sid Abdel Azouz, un très curieux caractère de sorcier juif, font de ce roman un livre pas banal, captivant comme ceux que nous devons déjà à la plume de cet écrivain. Ça et là, quelques crudités dont n'auraient pas rougi nos aïeux du xv^e et du xvi^e siècle, mais qui scandalisent... dirai-je notre pudeur ou notre hypocrisie ? Enfin, ce n'est point un livre pour jeunes filles ! N'allez pas en conclure, amis lecteurs, que c'est un mauvais livre. Entre les deux extrêmes, il y a de la place, M^{me} Elissa Rhais n'a rien de M. Anquetil, si elle ne rivalise point avec M^{lle} Zénaïde Fleuriot !

L'introduction de M. Jacques Rivière, pour le recueil des *Miracles* d'Alain Fournier, que nous donne aujourd'hui la *Nouvelle Revue Française*, fait revivre, avec la pieuse tendresse d'un ami véritable, cette âme d'élite, tendre, profonde, voilée de rêve et de mystère, cet esprit indépendant et fier que fut l'auteur de l'inoubliable *Grand Meaulnes*. Le livre lui-même, qui contient les reliques d'une œuvre en pleine floraison nous montre quel écrivain de premier ordre cette atroce guerre, dévastatrice des élites, nous a fait perdre en Alain Fournier. Quand on songe que *Le corps de la Femme*, fut son premier essai, et que c'est là une pure merveille de style et de pensée, et si bien la *vraie vision* que tout « fils de bonne mère », comme

disaient nos anciens, tout homme ayant en lui l'apport de deux mille ans de civilisation chrétienne, peut avoir lorsque, de sang froid, sans excitation morbide — intellectuelle ou autre — il pense à une femme, à une jeune fille, sa contemporaine — eh ! nous ne parlons pas des « garçonnets ! » — quand on pense qu'Alain Fournier écrit cela à 21 ans, on conçoit les regrets, l'inconsolable peine de ceux qui l'ont connu.

Au reste, tout est à citer dans *Miracles*, et c'est une injustice que de choisir entre ces beautés. Oserions-nous formuler une seule critique ? Ses vers... oui, ses vers nous déconcertent, nous qui ne pouvons « digérer » la forme, la coupe nouvelle, la suppression du rythme et de la rime. Et pourtant...

« O Taille-Mince,
on va dire dans les champs,
que votre taille tiendrait dans
la ceinture des deux mains ainsi jointes.
« O Blonde,
O ardente apparue, o cheveux blonds,
on va vouloir vous couronner,
pour nous faire honneur, de la fleur
des moissons —
et de soleil, cueillis au faite des batteuses
qu'on entend lointainement ronfler par la campagne
et haleter, et qui crachent,
dans les cours, la paille poussiéreuse... »

Évidemment oui, cela nous étonne; ce ne sont pas des vers... Mais n'est-ce point charmant, cette chose ailée, et n'est-ce point toujours de la poésie? Κουφόρς εστί ό νέσττης. Nous pensons à Platon : « La jeunesse est chose légère »...

Près des grands morts, près des beaux morts de la guerre, près de nos plus vaillants et de nos plus précieux enfants massacrés par l'ennemi à jamais abhorré, à côté de Gilbert, de Psichari, de Jean-Marc, de toute cette jeune cohorte, richesse la plus pure et la plus belle de la nation, qui s'est sacrifiée « pour que la France vive », et qui a une fois de plus, hélas, vérifié la parole du poète et payé les fautes des ancêtres, Alain Fournier, bon chrétien, bon fils de France, grand poète, dors en paix le sommeil des justes et des héros. Ton nom, doublement sacré, vivra à jamais dans le cœur de tous ceux qui pensent que la vie est autre chose que la satisfaction des joies matérielles et palpables, et l'homme plus qu'un animal aux sens perfectionnés.

ÉDOUARD BORIE.

LE SPECTACLE A PARIS

THÉÂTRE DE L'AVENUE : **La Grande Duchesse et le garçon d'étage** de M. *Alfred Savoir*.

Ma joie est grande au bout du mois de pouvoir, de fois à autre, pour les lecteurs de cette Revue, détacher du bouquet théâtral quelques fleurs agréables. Le blâme revient sous la plume comme une tâche infligée. Je n'ai pas plus de plaisir à réprouter qu'à reprendre mon petit enfant.... Et cependant il faut que je le gronde.

Ce mois nous apporte une gerbe respirable.

A mi-chemin des Champs-Élysées on a fait la toilette d'un ancien petit théâtre, on l'a peint, on l'a meublé, violine et ocre, on a dans le fer forgé des rampes, intercalé des retombées de glands d'or, on l'a baptisé théâtre, de l'Avenue — c'est moins joli — et on a chargé M. Alfred Savoir d'inaugurer le plateau. Il l'a fait brillamment.

Un des personnages de la pièce réalise aux courses des gains insolites. On lui demande son secret ? Il n'en fait pas mystère : « Je ne joue que les chevaux israélites. — Est-ce qu'ils sont meilleurs que les autres ? — Oh non, mais ils arrivent toujours les premiers ». Le mot pourrait servir d'exergue. Il prouve que M. Savoir sait avec bonne humeur se moquer de lui-même. C'est un homme d'esprit.

La grande-duchesse Xenia, son oncle le grand-duc Paul, son fiancé le grand duc Pierre, sa dame d'honneur la comtesse Avaloff sont en Suisse. Les bijoux de la grande-duchesse servent à entretenir les réfugiés ; on vit quelques mois sur les oreilles, quelques autres sur les poignets ; les doigts ont été dévorés, le temps est venu de sacrifier le cou ; il faut vendre le collier de perles de la grande Catherine. Or, le collier est faux ; le vrai bijou traîne sur les épaules de la nièce de Trotsky. « Cent cosaques, donnez-moi cent cosaques », murmure le grand-duc Paul.

Point n'est besoin. Il y a dans l'entourage de Xenia un garçon d'étage maladroit, bizarre, qui dépose des sommes importantes dans son secrétaire et alimente le portefeuille des grands ducs. Le grand-duc Pierre trouve que

cette situation n'a rien d'alarmant, mais Xenia veut savoir. Et quand elle découvre que ce Ruy Blas amoureux qui baisait son pied tandis qu'elle dormait, est le coupable, elle croit qu'il vole, elle est prête à lui céder. Mais l'autre de se découvrir, de s'affubler avec une grâce bernoise de pantalon, jaquette, haut de forme, et d'avouer qu'il faisait un stage dans l'établissement, mais qu'il est le fils du Président de la République Helvétique, propriétaire de douze hôtels.

C'est trop. Une grande-duchesse peut condescendre à recevoir l'hommage d'un voleur amoureux. Mais elle chasse, et de quelle main, le bourgeois, le Suisse, le Rousseau, le fils d'hôtel, le fils de République.

Ils se retrouvent à Deauville où les Russes tiennent un cabaret caucasien. Les heures où ils se regroupent, se soutiennent et reparlent des lendemains improbables sont d'une mélancolie tremblante. Les abandons commencent à se produire, la fidélité devient un anachronisme. « Enfin, dit la grande-duchesse nous avons tout perdu, mais nous avons conservé ce qu'il y a de plus précieux : la vie ... » Notre amoureux revient. Il a fait et il fait encore pas mal de sortises pour reconquérir son idole. Il n'avait qu'à reprendre humblement le tablier de sommelier.

Un de mes voisins se promettait d'entendre deux actes de cette pièce et d'aller ensuite à Marigny, dont la scène est voisine, en entendre deux autres. « Je ne m'apercevrai pas, disait-il négligemment, que je change de pièce ». Il est resté jusqu'au bout.

Il y a dans cette comédie une âpreté un peu sauvage, un ton droit et ferme, une certaine cruauté contenue qui sont le propre de M. Savoir. Il pense juif comme Racine pensait chrétien. Humaine pourtant, cette pièce est d'un bel équilibre et traitée avec une aisance... grand ducale.

COMÉDIE FRANÇAISE : *La bonne mère*, de Florian.

Le chevalier Florian, célèbre par ses fables, moins recherché pour ses bergeries dont le sirop a de la fadeur, est connu moins encore par son théâtre. C'est pourtant une petite chose honnête et charmante que cette *Bonne Mère* que vient d'exhumer la Comédie-Française.

L'aventure est toute simple : au village, Arlequin aime Lucette, Lucette aime Arlequin. Mais il arrive de Paris un certain M. Duval, joli, gracieux sous le catogan, ajusté comme un bourgeois dans un habit de taffetas gris. Il sait faire des compliments aux filles, il marche comme s'il dansait, il a une chanson au bout de chaque phrase; on ne lui résiste pas, et Lucette s'en laisserait conter... Arlequin désolé vêtu un uniforme de dragon, fait son testament en faveur de Lucette et s'apprête à mettre, entre l'infidèle et lui, l'irréparable.

Mais Lucette a une mère, Madame Mathurine, une belle veuve de trente-quatre ans, qui s'engage au pari dangereux de prouver à sa fille que M. Duval ne papillonne qu'en vue de faire un riche mariage, et que la fille ne

Ancienne Maison L. ROSSI

43, rue Gambetta, 43

--- Saint-Etienne ---

A. Penel-Rossi, Succr

Miroiterie

Encadrement

Terres cuites

Bois doré

Céramiques d'Art
Éclairage de Luxe

Antiquités

Articles Religieux

R. C. St-Etienne 18669

Le Cadeau qui plaira sera
celui que vous achèterez

A LA

BIJOUTERIE

FOUSSARD

VOYEZ SES CHOIX

SES PRIX

SES OCCASIONS

19, Place Doriat, 19

Téléph. 619

SAINT-ETIENNE

R. C. St-Etienne 15412

Entreprise Générale d'Electricité

ADRIEN PEYRARD

Ingénieur-électricien I. E. G., Expert près des Tribunaux

Magasins et Bureaux :

12, Place Villebœuf, 12

Ateliers :

17-19, Rue Chapelon, 17-19

INSTALLATIONS D'USINES — ÉCLAIRAGE

-- FORCE MOTRICE — TÉLÉPHONE --

TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Transport de force - Dynamos - Alternateurs - Moteurs
Installation et Fourniture de Postes radio-téléphonique

SEUL DÉPOSITAIRE DE LA

Société Alsacienne de Constructions Mécaniques de Belfort

R. C. Saint-Etienne 12258

TÉLÉPH. 0-11

TÉLÉPH. 0-11

Où faut-il s'assurer ?

A une très forte Compagnie

à **LA PRÉVOYANCE-ACCIDENTS**

Pour tous les risques Loi et Droit commun,
y compris : glaces, dégâts des eaux, vol, grêle,
mortalité du bétail, chevaux de course, aviation.

à **LA PRÉVOYANCE-INCENDIE**

Pour les risques du feu et des explosions.

à **LA PRÉVOYANCE-VIE**

Pour les risques du décès, les Rentes Viagères,
(tarifs minima, combinaisons particulières.)

MARIUS DELOMIER

AGENT GÉNÉRAL

9, Place Dorian, 9 — SAINT-ETIENNE

Téléphone : 400

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RÉGIE D'IMMEUBLES

R. C. Seine 56.085-56.086-56.087

Ramel, Tardif & C^{ie}

BANQUIERS

SAINT-ETIENNE

Téléphone } 5.54
13.33

FIRMINY

Téléphone n° 9

Toutes opérations

DE

BANQUE - TITRES
BOURSE & CHANGE

R. C. Saint-Etienne 9

Téléphone :
5-61

MAGASINS

Téléphone :
5-61

DU

CASINO

5, rue Michel-Rondet (anciennement rue des Jardins).

ÉPICERIE FINE

Spécialités : LEFÈVRE-UTILE, PERNOT, GROULT, AMIEUX, GÉO.

PRODUITS ANGLAIS ET PRODUITS DE RÉGIME

CHAMPAGNES ET LIQUEURS DE MARQUES — VINS VIEUX

LIVRAISON A DOMICILE

Service régulier pour banlieue :

ROND-POINT — PORTAIL-ROUGE — LA PALLE — LE JAUNE
LA MÉTARRE — SAINT-PRIEST — MONTAUD — VOURLAT
JOMAYÈRE — DIGONNIÈRE, etc.

R. C. 4234

lui serait plus de rien s'il apprenait que tout le bien appartient à la mère. Le piège est tendu, le galant y tombe et Lucette revient à son Arlequin, tout prêt à déloger. On n'attendait que lui pour livrer la bataille.

J'ai raconté cette pièce ; c'est presque la profaner. L'exquis ne s'explique point, on ne fait pas le récit d'une porcelaine de Sèvres. Quelle fraîcheur, quelle rosée sur l'esprit que ce dialogue alerte mené au but dans ses grâces pimpantes. Ce M. Duval est lui-même un sacripant bien sympathique. Et comme il repose des aigrefins de ce siècle dont l'âme est d'un noir si noir, le geste inélégant, le gosier sans chanson !

L'ATELIER : **Petite Lumière et l'ourse** de M. *Alexandre Arnoux*.

Maintenant que Copeau s'est retiré de la vie théâtrale, pour ressusciter, nous l'espérons, dans un temps très court et sur une scène plus ample remontons sur la Butte, qui pourrait bien devenir une sainte colline où l'art s'est réfugié sous l'aile de Dullin.

Chaque soir, sous la lampe, le vieil oncle fait sa lecture et la grand'mère sa tapisserie ; de temps à autre, ils s'interrompent ; ils parlent de l'avenir, l'oncle voudrait finir braconnier et partager avec Ellibu, le jardinier, une cahute à mi-côte ; la grand'mère préfère mourir dans son lit. Ils parlent aussi de l'électricien, un homme étrange qui n'a que des mots de mystère à la bouche : potentiel, voltage, induit ... Olivé et Jean, deux enfants, jouent sur le tapis avec leurs cubes et leurs petits ours de peluche, mais ils écoutent tout ce qui se dit, l'amplifient et le transposent dans un monde à leur taille. Un coup de feu achève de troubler la soirée ; c'est Ellibu qui vient de tirer à sel sur les maraudeurs. La grand'mère n'aime pas cet Ellibut, une sorte de faune goguenard qui a peut-être été montreur d'ours et qui joue de la flûte à longueur de journée. Il prétend que la salade, qui est une simple, aime la flûte qui n'a qu'un son, tandis qu'elle redoute le piano dont les mots sont compliquées et mécaniques. ... Il veut imposer la tétragone à la cuisinière qui préfère l'épinard.

Cet incident, les conversations, ont énervé les enfants. Pour les calmer, grand'mère permet de chanter avant de s'endormir la complainte de Petite Lumière et l'Ourse, complainte si délicieuse qu'on ne se laisserait pas de l'entendre.

*L'Ourse a perdu la route
De son logis,
Ne cuira plus la soupe
De son mari.
— Courent les nuages, courent
Comme des brebis. —*

L'ourse invoque Saint-Michel qui fait briller une petite lumière et la mène en Paradis.

Mais voici qu'endormis, le grand rêve commence. La grand'mère devenue très âgée meurt aux bras de Jean. Jean maintenant, s'appelle Rag, c'est un jeune homme beau taillé pour l'aventure; Olive est une jeune fille qui s'éveille à l'amour et Potentiel est un prince, le roi du jour et de la nuit. Il convoite Olive, la fille des âges perdus, et avec le secours d'Induit, il lance contre elle, contre Rag, contre l'oncle devenu braconnier, contre Ellibu devenu trappeur et contre les deux Ourses Biribel et Martine, ses armées électriques. Anode et Cathode! Mort et trituration!

Que faire contre Potentiel? Le désespoir est grand dans la forêt où se recroquevillent sous les ondes les derniers des êtres de l'ancienne race. Mais l'ourse est vigilante, Petite Lumière brille et Olive apprend que la force des femmes est leur faiblesse, que toute déroute vient d'une femme. Elle ira, Monna Vanna, dans la tour de métal où gouverne le tyran.

Elle est aidée dans sa démarche par la princesse Tétragone, la fille de Potentiel, une bien malheureuse femme qui a eu pour nourrice une batterie d'accumulateurs, et qui aime Ellibu. Tétragone confie à Olive que la crainte seule, ces murs inviolables qui n'existent que dans la pensée, arrêtent les poltrons devant la chambre des machines, Olive ose en passer la porte, sa présence affole les aimants, elle jette une heureuse démenche dans le peuple d'acier. Potentiel en meurt et tout le monde est sauvé.

Au matin, les enfants ont de la peine à reprendre terre. Ils trouvent bien petits leurs ours de peluche. Tétragone est-elle une princesse...? L'éternité de la joie est courte.

M. Alexandre Arnoux a bâti sa pièce sur un compromis nouveau de rêve et de science. La pénétration n'est pas complète, l'adaptation ne se produit pas du premier coup, la langue est, parfois, un peu savante, mais le symbole y est trempé de poésie. Au bord d'une humanité vieillissant à la douceur de ses rêves, on voit monter le règne éminent des puissances électriques, le triomphe de l'ampoule, le jeu sûr des manettes propulsant la force anonyme. Et on voit monter aussi comme une vapeur sur l'étincelle la nostalgie d'une époque où la machine n'ayant pas dévoré l'homme, la lampe à huile des veillées gargouillait autour des fronts.

GUY CHASTEL

LES IDÉES, LES ŒUVRES ET LES FAITS

UN CHEF SYNDICALISTE : AUGUSTE KEUFER

L'organisateur d'une des plus puissantes associations corporatives, Auguste Keufer, est mort le 30 mars dernier à Paris. Il était né à Sainte-Marie-aux-Mines en 1851. Ouvrier typographe, converti au positivisme en 1872, il s'était lancé dans l'action syndicale après la grande grève parisienne de 1878 ; dès la fondation de la Fédération française des travailleurs du livre, il fut membre de son Comité central. Quand cette Fédération, mal gérée, divisée par des querelles intestines, fut sur le point de se dissoudre, Keufer en assura la direction. Il en resta le secrétaire général depuis 1884 jusqu'au jour où lui-même crut devoir prendre sa retraite en 1920.

Une telle continuité de trente-six ans manifeste la valeur morale et pratique de ce chef syndicaliste non moins que la sagesse et la véritable « capacité politique » de la classe ouvrière, encore, comme l'a fait remarquer Auguste Comte, qu'un « déplorable exercice du suffrage universel » ait « profondément vicié la raison populaire, jusqu'alors préservée des sophismes constitutionnels et des complots parlementaires, concentrés chez les riches et les lettrés ».

En 1884, la Fédération du livre comptait 6.300 syndiqués avec 81 sections. Ses recettes s'élevaient à 16.000 francs. Lorsque Keufer prit sa retraite, elle ralliait 15.000 syndiqués, 200 sections et ses recettes atteignaient 300.000 francs. Viaticum (secours de route), indemnités aux grévistes, caisse de chômage et de maladie, indemnité de décès, etc., ces institutions utiles valent surtout par l'influence modératrice que la Fédération exerce par elles, non seulement sur ses propres adhérents, mais sur toutes les autres corporations et sur la C. G. T. La Fédération du Livre, à la suggestion de son chef, a toujours eu le souci de l'éducation de classe et de l'action positive. Je ne puis oublier que Keufer fut un de

mes premiers collaborateurs pour la fondation des Universités populaires.

En d'autres temps, moins troublés par un système absurde, il eût été un homme d'État de tout premier ordre. Son action en témoigne. Car il faut plus de doigté et de fermeté opiniâtre pour régir un groupement ouvrier pendant quarante ans, en pleine anarchie intellectuelle, avec les seuls moyens de la persuasion, que pour être, pendant quarante semaines, l'apparence de ministre d'un fantôme de gouvernement disposant néanmoins de tous les moyens de corruption et de coercition.

Les circonstances présentes ne sont pas favorables à de tels hommes, qui sont trop pondérés pour oser faire de l'ordre avec du désordre et de la discipline avec de la violence. C'est pourquoi Keufer n'a pas donné toute sa mesure. Mais qui la donne, aujourd'hui, sinon ceux qui auraient besoin, au contraire, d'être réprimés ?

Outre ses fonctions principales, il était membre du Conseil supérieur du travail, du Comité consultatif des Arts et Manufactures, de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs et de nombreuses Commissions plus ou moins officielles. Partout, il a su obtenir, avec une persévérante habileté, tous les résultats immédiats qu'il était possible d'atteindre. D'une situation et des conjonctures dont il n'était pas maître, il a tiré tout ce qu'elles pouvaient donner. Il fut un excellent gardien de la paix sociale. Ce bon sens, ce sens du relatif est la qualité qui désigne l'homme d'État dans un régime normal. Elle n'est pas exceptionnelle dans le prolétariat.

*
*
*

Un des plus beaux jours de Keufer, ce fut certainement le 11 juillet 1907, où la Fédération du livre célébra son vingt-cinquième anniversaire, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. De nombreux délégués étrangers assistaient à ce triomphe mémorable de ce chef syndicaliste.

Le Comité central, à cette occasion, retraça cette vie active simple dans sa droiture et belle dans sa limpidité :

« Cette vie intense, entièrement consacrée à la défense de la classe ouvrière, cette généreuse et utile collaboration donnée à tant d'œuvres diverses, les résultats heureux obtenus grâce à ses conseils ou à son intervention devaient attirer sur Keufer deux sortes de sentiments diamétralement opposés : d'un côté, des sentiments de reconnaissance, d'estime, de respect et d'admiration,

qui lui valurent, de la part des ouvriers, des marques d'affection sincère et le renouvellement de son mandat à des majorités toujours plus grandes; de la part du gouvernement, des offres de distinctions honorifiques et de situations administratives enviées; de la part de certains patrons, des offres de situations industrielles ou commerciales qui n'auraient pas manqué de séduire un homme moins désintéressé et moins sincère que lui. D'un autre côté, l'hostilité de quelques sectaires... *Keufer refusa toujours avec dignité les honneurs et avantages qui lui étaient offerts, afin de pouvoir continuer à se dévouer au profit de l'œuvre à laquelle il a consacré toute sa vie* ».

Et Keufer, dominant son émotion devant cette touchante manifestation, n'oublie pas sa mission d'éducateur de la classe ouvrière :

« Concevoir une forme nouvelle de la société de demain, dit-il, suivant les caprices ou la tendance de notre esprit, est une chose facile pour chacun de nous. Mais l'infinie complexité de l'organisme social ne se prête point avec la même facilité aux transformations rapides et immédiates. En dehors de toute préférence pour une doctrine quelconque, nous devons être unanimes à reconnaître que la rénovation sociale poursuivie, l'usage équitable de la richesse, la mission économique et sociale du prolétariat doivent être préparés et guidés par une nécessaire éducation des individus : elle éclairerait la raison et ennoblirait les sentiments; elle nous apprendrait à penser pour agir et à vivre pour autrui. La violence de la personnalité humaine, la prépondérance des satisfactions égoïstes exigent la permanente culture des sentiments généreux pour inspirer à l'homme la bonté et le dévouement des forts envers les faibles. L'éducation ainsi dirigée deviendra la source féconde où les prolétaires puiseront la force morale indispensable à leur organisation ».

Ce moment réalisa dans toute sa plénitude la seule récompense qu'il ait jamais acceptée. Mais elle aura illuminé ses dernières années.

Puis, hélas! ce furent les jours néfastes, la guerre. Le 12 août 1914, un de ses fils était tué, puis son fils aîné fut grièvement blessé qui devait mourir, en janvier dernier, des suites de ses blessures. Mais les événements ne peuvent affaiblir des âmes de cette sorte. Atteint dans ses fibres profondes, endolori, vieilli, Keufer atteste les dieux irrités que, malgré tout, « l'idée est immortelle ».

En mai 1918, dans l'*Information ouvrière et sociale*, il exprime encore ces pensées d'apaisement, de reconstitution et d'éducation :

« En présence de la gravité de la situation économique dans laquelle nous place la guerre, je considère qu'au lieu de proclamer

la lutte de classe, il est autrement important et nécessaire d'affirmer l'urgente nécessité de la *collaboration des classes*, animées du désir ardent de travailler en commun pour réparer les ruines accumulées par les *barbares* germaniques, pour reconstituer les richesses nationales et rétablir la prospérité économique... Cette collaboration des patrons, des ouvriers, des ingénieurs, des intellectuels exigera une éducation sociale meilleure, plus positive pour détruire tous les préjugés respectifs qui les divisent et créent des sections étanches entre eux... Mais en quoi consistera cette éducation ? Sur quelle doctrine sera-t-elle basée ? Se bornera-t-on à poursuivre exclusivement des satisfactions matérielles ? ou bien comprendra-t-on enfin qu'il faut surtout développer chez tous les individus la notion des devoirs, le souci des responsabilités, les sentiments de bonté, de justice et leur faire apprécier combien les satisfactions intellectuelles et morales jouent un noble rôle pour le bonheur de l'Humanité ? »

* * *

Comme Jules Ravaté, l'ouvrier tisseur roannais, Auguste Keufer était positiviste. Mais il l'était depuis qu'il avait l'âge de penser. Il n'avait pas connu les inquiétudes de la raison, les révoltes du sentiment, l'exaltation de l'erreur qui meurtrit mais qui, aussi, enseigne et stimule l'enthousiasme.

Néanmoins, c'est dans la synthèse d'Auguste Comte qu'il trouvait ses directions et ses reconforts pour accomplir son œuvre d'éducation et de pacification sociales. A ses obsèques, devant 4000 de ses camarades, M. Liochon, l'actuel secrétaire général de la Fédération du Livre, l'a dit : « Ce que nous savons tous, c'est que la morale et la philosophie du grand penseur, A. Comte, ont inspiré toute l'activité sociale de Keufer. Il est d'autant plus juste de redire après lui cette vérité qu'il ne considéra jamais sa fonction fédérale comme un moyen de prosélytisme ».

Il fut un apôtre par l'exemple vivifiant, non par les mots. C'est la méthode que l'éminent cardinal de Lavigerie prescrivit à ses Pères blancs à l'égard des Musulmans. C'est par la Charité, le don du cœur qu'on pénètre les âmes.

Je ne sais si Keufer, qui fut surtout un praticien, s'en est jamais rendu compte : mais c'est bien par là qu'il a exercé cette profonde et bienfaisante influence qui survivra à sa mort.

Sa propre maison était de verre, comme le disaient ses camarades. Il n'eut que des goûts modestes. Il n'a pas voulu désertier sa classe. Ses ambitions étaient d'esprit. Elles étaient les plus

hautes. Il a élevé une nombreuse famille dont il était devenu le patriarche vénéré. Suivant le précepte fondamental de sa doctrine, il a vécu au grand jour — ce qui est la condition de la paix intérieure — et pour autrui — ce qui est la condition du bonheur.

GEORGES DEHERME

BIBLIOGRAPHIE FORÉZIENNE & VELLAVE

L. J. GRAS. — **Notices historiques : Les toiles de Panissières et l'industrie des toiles en Forez. — Les origines de l'industrie des cotonnades en Roannais et en Beaujolais. — La chapellerie de Chazelles-sur-Lyon.** Un vol. 16 × 24 de 185 pp. Imprimerie Thœlier, rue Gérentet, Saint-Etienne.

Aperçu historique très intéressant sur ces industries si prospères de notre région. Après avoir indiqué les origines de chacune, l'auteur, documenté à bonne source, expose leur développement jusqu'à nos jours et leur situation économique. C'est un bon travail du secrétaire général de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne qui augmente avec profit ses nombreuses études antérieures.

C. BARTUEL, secrétaire général de la Fédération des Travailleurs du Sous-Sol, H. Rullière, ancien mineur et Claude Réal. — **Le Travail à travers les âges et la nationalisation des Mines.** Gaston Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris, volume de 400 pp., 9 francs.

Après avoir étudié le travail, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, les auteurs (bien connus dans la région) concluent qu'il est la base de la civilisation et que sans lui aucune société humaine ne peut exister. Ils pensent que la Nationalisation des Mines est ce prototype d'un nouveau système de travail qui transformera de fond en comble l'organisation du travail et qui, par sa seule application, réalisera la révolution économique, sans violence, sans effusion de sang, sans même sortir de la légalité.

ÉMILE SALOMON, directeur du conseil des Héraldistes de France. — **Armoiries inédites. Vivarais. Forez. Lyonnais. Bresse. Velay.** Une broch. de 16 pp. 16 × 25, chez Badiou-Amant, 16, rue du Plat, Lyon.

M. Salomon, avec sa compétence bien connue, donne une des-

cription complète d'un certain nombre de cachets portant des armoiries restées dans l'ombre jusqu'à ce jour. Il y en a huit pour le Forez et le Velay : Tixier, Gardon, Labruyère, Mermet, Besson d'Oulias et de Grangeneuve, Baget, Buynand et Passinges.

LES VILLES D'ART. Memoranda. **L'Abbaye de la Chaise-Dieu** par Jacques Langlade, agrégé de l'Université. Un vol. 13 × 17,5 de 64 pp. sur beau papier couché, 33 pages de texte et 31 planches de photogravures. Prix : 3 francs, Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris.

L'auteur fait la description très complète de l'église abbatiale dont il étudie successivement le monument lui-même, le cloître, les tombeaux et la danse macabre, le chœur et les tapisseries, les orgues ; puis son amour du berceau de ses ancêtres, en même temps que le sujet de son livre l'amènent à parler des Prieurés de Mazérat (Aurouze) et de Chanteuges qui dépendaient de la Chaise-Dieu. Pour compléter excellente bibliographie.

RENÉ BRANCOUR. **Massenet**. Collection les Maîtres de la Musique. Alcan, éditeur, 108. Boulevard Saint-Germain. Paris, VI^e. Un vol. de 200 pp., 13 × 20. Prix : 7 fr. 50.

Étude sommaire, faite avec amour, de l'œuvre du maître qui vit le jour à Saint-Etienne. La vie et l'œuvre sont étudiées successivement. Un catalogue précieux pour terminer.

LES REVUES

Bulletin de la Diana. — Tome XXI^e, n^o 8. M. THIOLLIER. Silex taillé découvert à Poncins. — COMTE DE NEUFBOURG. Rôle d'une aide avec parcelles au xv^e siècle. — Un procès fiscal à Cervières. — ABBÉ BÉGONNET, STÉPHANE de MIJOLLA et GABRIEL BRASSART. — Remarques sur les états successifs d'une salle au prieuré de Chantieu. — BATAILLE. Ruines au crêt de Montorcier près de Saint-Bonnet-le-Château, etc., etc.

Bulletin de la Chambre de Commerce de Saint-Etienne. — 4^e année, n^o 3. Rapports divers. A signaler (p. 142) la note sur le groupement économique régional de Saint-Etienne.

PIERRE BERNARD

“ AU PRINTEMPS ” “ NEW SPORT ”

3 et 3^{bis}, rue Général-Foy — SAINT-ÉTIENNE

Hautes Nouveautés et Lingerie Fine pour Dames Hommes et Enfants

::: ARTICLES ÉLÉGANTS ET DE BON GOUT :::

SPECIALISÉ pour ENFANTS, LAJVEEES, etc.

Stéphanelé

LA CHAUSSURE QUI VA

G. CAÑELLAS JEUNE RUE GAMBETTA 42 ST ETIENNE

Parasolerie Stéphanoise

2, Rues Camille-Colard et Comédie, Place Dorian

MAISON LUC

PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES
PARASOLERIE EN TOUS GENRES

Rayon Spécial de

Tapis ~ Linoleums ~ Toiles cirées

MAISON DE CONFIANCE

R. C. St-Etienne 18126



LIBRAIRIE PLON



HENRY BORDEAUX
de l'Académie française

LA CHARTREUSE DU REPOSOIR

Roman en un volume in-16..... 7 fr. 50

EMILE HENRIOT

ARICIE BRUN OU LES VERTUS BOURGEOISES

Roman en un volume in-16..... 7.50

ELISSA RHAIS

LA FILLE DU DOUAR

Roman en un volume in-16..... 7 fr.

J. & J. THARAUD

UNE RELÈVE

Un volume in-16..... 7 fr.

PAUL CAZIN

L'ALOUETTE DE PAQUES

Un volume in-16..... 7 fr.

ISAAC DON LEVINE

LENINE

Traduit de l'Anglais par ALTIAR

Un volume in-16..... 7 fr.



Imp.-Édit., PLON-NOURRIT & C^o, 8, r. Garancière, Paris 6^e

Registre du Commerce : Paris n° 75-638.





— Dites-moi, mon Cher Compère!
Sur quelle Maison avez-vous fixé votre choix
pour l'achat de nos Dragées?

— Mais, Charmante Commère, cela
va sans dire et je crois que notre Filleul
lui-même se récrierait si je n'avais
pas choisi le

Parrain Prodigue

6, Rue Gérentet. Saint-Etienne.

IMPRIMERIE
FEBRILLER,
BOUCHON
GALON,
LE PUY.